



Président : M. Paul J. F. LUSAKA (Zambie).

POINT 139 DE L'ORDRE DU JOUR

Situation économique critique en Afrique (*suite*)

1. M. KABANDA (Rwanda) : La crise économique en Afrique, qui retient l'attention de l'Assemblée générale depuis quelques jours, est, on l'a dit, la plus grave de son histoire. Elle est profonde et générale, mais, suivant les pays et les régions, elle n'obéit pas aux mêmes causes et ne se manifeste pas de la même façon. Sa solution requiert la conjugaison d'efforts, aussi bien au niveau national, régional, qu'international. En vertu de l'interdépendance des économies des pays développés et de celles des pays en développement, cette crise risque d'exercer des répercussions sérieuses sur l'économie mondiale, notamment sur le fonctionnement des échanges internationaux.

2. A quoi cette crise est-elle due ? C'est une question complexe qui exigerait une réponse longue et élaborée de ma part. Ses causes sont nombreuses. Certaines d'entre elles sont soit ignorées de nous, soit connues, mais leur élimination dépasse nos seuls moyens techniques et matériels. Ma délégation ne peut pas simplifier les problèmes en imputant cette crise au passé historique de l'Afrique, ou en en imputant la responsabilité à qui que ce soit.

3. Ma tâche serait facile si je devais faire porter la responsabilité de l'enclavement du Rwanda ou son insuffisance de ressources naturelles à quelque pays ou à notre passé historique. Force est de reconnaître que la situation est beaucoup plus complexe : les causes de la crise sont à la fois structurelles et conjoncturelles.

4. On dit aussi que les difficultés de l'économie africaine sont dues, la plupart du temps, à l'inadéquation des politiques ou à l'absence de réforme des structures. Si cela est vrai, toute la vérité de nos problèmes est loin d'être dite. Chacun de nos pays applique les politiques économiques qu'il juge les mieux appropriées à son contexte socio-économique et géographique. Chaque gouvernement opère des réformes en tenant compte des nécessités du moment. C'est ainsi que, par-ci, l'agriculture a été modernisée et diversifiée, par-là, des industries ont été réhabilitées, ailleurs encore, les réseaux de distribution ont été réorganisés ou étendus — partout, en tout cas, on a cherché à satisfaire les besoins les plus urgents de la population. Qu'il me soit permis de souligner ici que, dans la majorité des pays africains, sinon dans tous ces pays, la population est le sujet de son propre développement : souvent, en effet, l'opinion extérieure croit que ce sont les gouvernements qui font le développement, même si le rôle de ces gouvernements

est irremplaçable, surtout lorsqu'il s'agit de planifier le développement, de fournir les fonds nécessaires, d'organiser, d'orienter et d'encadrer la population.

5. Continent potentiellement riche — le plus riche même —, le continent africain est, ironie du sort, le moins développé. Le réalisme et l'objectivité nous imposent de chercher la cause de ses problèmes économiques d'aujourd'hui en partie dans son environnement économique international — environnement qui, on le sait, est très défavorable pour les pays en développement en général — mais aussi dans les réalités qui sont les siennes.

6. Je n'ai pas l'intention de m'appesantir sur les facteurs externes; ils sont trop connus de l'Assemblée pour que je doive les rappeler. Qu'il me suffise d'indiquer quelques-uns des problèmes que le Rwanda, mon pays, partage avec nombre d'autres pays africains. J'ai mentionné l'enclavement et l'insuffisance de ressources naturelles. Mais il y a aussi la désertification et la sécheresse.

7. Il est vrai que les plus grands déserts se trouvent en Afrique, mais le Sahara et le Kalahari étaient circonscrits aux parties nord et sud du continent. Voilà qu'aujourd'hui, d'autres régions sont atteintes — sans parler de la situation au Sahel, qui sera évoquée ce soir par mon ami l'Ambassadeur du Niger en termes à la fois éloquents et émouvants —, d'autres pays se trouvent menacés par une désertification qui gagne de proche en proche, à raison, dit-on, de deux millions d'hectares par an. Dans la mesure où elle est le fait de l'homme, la désertification peut être jugulée, et les gouvernements africains ont tiré la sonnette d'alarme à l'intention des populations. Mais la désertification est due aussi à des facteurs incontrôlables, et là la solidarité internationale doit jouer pour trouver une solution à long terme.

8. Liée au problème de la désertification, la sécheresse crée des pénuries alimentaires catastrophiques, qui se traduisent souvent par des situations de famine, comme celle que nous déplorons actuellement en Ethiopie.

9. Mon pays, le Rwanda, qui était réputé pour son éternelle verdure et pour son réseau de cours d'eau, assiste aujourd'hui à un phénomène inexplicable. Le niveau de certaines rivières décroît, et quelques lacs tendent à disparaître. C'est là que la pluviométrie contraire une grande partie de l'Afrique. Là où elles étaient naguère abondantes, les pluies deviennent de moins en moins fréquentes ou viennent à contre-saison, provoquant de sérieuses perturbations dans le cycle des cultures. A ceci s'ajoute le fait que, dans certaines régions, les sols, pour avoir été longtemps exploités, sont fatigués; leur rendement décroît. Et lorsque cela survient dans un pays aux dimensions limitées comme le Rwanda, et où le taux de croissance démographique dépasse celui de la production, il y a là de quoi inquiéter les populations les plus paisibles.

10. Oui, un malheur ne vient jamais seul. Voilà que, cette année, nous déplorons au Rwanda une chute de la production vivrière de plus de 60 p. 100. Le Secrétaire général en fait état dans son rapport [A/39/594]. Nous ne parlerons pas de la chute de la production industrielle, comme le thé, le pyrèthre, le quinquina ou le café, qui nous procure quelque 80 p. 100 de nos devises étrangères.

11. J'ai indiqué quelques-uns de nos problèmes et j'aurais bien voulu, en quelques mots, évoquer aussi l'effort que nous fournissons au Rwanda — car c'est le pays que je connais le mieux — effort qui, pour apporter les fruits que nous en attendons, requiert la poursuite et l'intensification de la solidarité internationale. Qu'il me suffise seulement d'indiquer, à l'égard du phénomène de déboisement, pour ne pas parler encore de désertification au Rwanda, que depuis quelques années le gouvernement a lancé une vaste campagne de reboisement de nos collines et même que, chaque année, le dernier samedi du mois d'octobre appelé chez nous "journée de l'arbre", chaque citoyen rwandais a l'obligation de planter au moins un arbre. A cet exercice se joint spontanément le corps diplomatique accrédité au Rwanda, signe visible de solidarité agissante. Mais cette action, en elle-même ponctuelle, s'inscrit depuis 1974 dans le cadre d'une vaste opération nationale appelée *umunganda*, ce qui signifie dans notre langue l'apport physique volontaire de chaque citoyen à la réalisation collective d'un projet d'intérêt commun. Grâce à cette opération, le Rwanda a pu et peut encore réaliser un certain nombre de projets, notamment dans le domaine de la protection des sols.

12. Je me devais de dire cela, car si nous faisons appel aujourd'hui à la solidarité internationale, il faut aussi montrer, ne fût-ce qu'à titre indicatif, que nos pays font également des efforts. Et lorsque nos efforts sont à leurs limites, alors nous avons recours à la solidarité internationale qui, il faut le reconnaître, s'est montrée généralement attentive. Il faut reconnaître également que le conseil, l'expertise, les ressources matérielles et autres fournis dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale ont été mis à profit par nos pays, même si ici et là on a pu déplorer des lacunes.

13. Lorsqu'un pays est sous-développé, il l'est sous plusieurs angles. C'est pourquoi il serait difficile d'établir les priorités parmi les besoins de l'Afrique à l'heure actuelle. Les indications données par le Secrétaire général dans sa note à l'Assemblée générale [A/39/627] et qui ont tout l'appui de ma délégation, suffisent. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la gratitude de mon gouvernement au Secrétaire général pour son attention constante à l'égard des problèmes qui préoccupent le Rwanda et pour l'action bénéfique des institutions de la famille des Nations Unies en faveur de l'Afrique.

14. Nous nous félicitons particulièrement du travail sur le terrain de la CEA, sous la direction sage et éclairée de M. Adebayo Adediji, qui est en même temps responsable du Bureau de Nairobi. Ce bureau suit, comme on le sait, au jour le jour, l'évolution de la crise économique et sociale qui retient aujourd'hui l'attention de l'Assemblée générale.

15. Nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce faite par plusieurs pays d'initiatives heureuses et leurs promesses d'un effort en faveur de l'Afrique dans sa

crise économique actuelle. Ces initiatives et ces promesses s'inscrivent soit dans le cadre bilatéral soit dans le cadre régional ou sous-régional.

16. L'attention des uns et des autres sera certainement retenue particulièrement par le problème de balance des paiements car l'insuffisance des recettes d'exportation entraîne une chaîne de problèmes connexes, dont le problème crucial de l'endettement. A propos de la dette, nous accueillons avec sympathie les propositions des pays d'Amérique latine et des Caraïbes [voir A/39/118, annexe] réunis lors de la Conférence économique latino-américaine à Quito en janvier 1984, qui ont suggéré un dialogue entre créditeurs et débiteurs, tant privés que bilatéraux et multilatéraux.

17. Le problème de l'éducation et celui de la santé, qui sont parmi les plus urgents, méritent la plus grande attention de la communauté internationale. Le problème des sources d'énergie nouvelles et renouvelables mérite une attention particulière, notamment pour les pays les moins avancés et pour ceux qui sont menacés par le phénomène de la désertification. Le renforcement des mécanismes de coopération sous-régionale et régionale est nécessaire, comme est nécessaire l'accroissement de la capacité de production alimentaire, la constitution de stocks de sécurité alimentaire et l'amélioration des services de distribution.

18. Nous avons accueilli avec satisfaction la proposition de la France d'instituer un Fonds spécial pour l'Afrique, de même que le nouveau Programme substantiel d'action de la Banque mondiale en faveur de l'Afrique. Ces deux initiatives qui, nous l'espérons, seront suivies d'effet et auxquelles s'ajouteront bien d'autres permettront à l'Afrique de solutionner une partie de ses problèmes, surtout en ces moments où l'accès aux crédits des banques privées est rendu difficile par des conditions trop onéreuses pour nos pays. Nous rendons également hommage aux initiatives et aux promesses de la Communauté économique européenne.

19. La déclaration que nous allons adopter à l'unanimité — je l'espère — constituera un cadre dans lequel s'insérera l'action de la communauté internationale, action qui permettra à l'Afrique de surmonter la plus grave crise économique de son histoire. Remèdes à court terme ? Il en faut dans bien des cas ! Mais il faut envisager des remèdes plus radicaux puisque la crise est profonde et générale.

20. M. ORAMAS OLIVA (Cuba) [interprétation de l'espagnol] : Qu'il me soit permis de dire combien nous nous félicitons de l'inscription, à l'ordre du jour de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, d'une question ayant trait à l'analyse de la situation économique et sociale critique à laquelle les pays africains sont confrontés. Nous espérons que surgiront de l'examen de ce point des idées, des propositions et des décisions de nature à favoriser des solutions pratiques, à court, à moyen et à long terme à cette situation grave.

21. Nous partageons l'avis de ceux qui estiment que la crise économique actuelle est d'origine structurelle. Le pillage implacable pendant près de quatre siècles de la ressource la plus précieuse de l'Afrique — ses jeunes hommes et femmes, emmenés ailleurs comme esclaves — a laissé une trace indélébile dans le déve-

loppement africain. Quand l'esclavage a été aboli sur le continent américain, le pillage des ressources de l'Afrique est devenu beaucoup plus généralisé et intense au commencement de la lutte entre les principales puissances capitalistes de l'époque pour le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles. Ce processus a culminé à la Conférence de Berlin en 1884 avec le partage du continent entre toutes les anciennes puissances coloniales. Au cours de cette période, la soif de profits des intérêts étrangers a été la cause principale de la présence des puissances colonialistes sur ces terres, présence qui a établi les bases de la dépendance et de la vulnérabilité qui affectent encore les économies des pays africains.

22. Presque un siècle de domination coloniale a légué, au moment de l'indépendance, des structures économiques déformées productrices de matières premières à bon marché, destinées à satisfaire les besoins des métropoles et aucunement les besoins économiques et sociaux des peuples africains, ce qui a laissé une trace profonde sur les niveaux de développement économique, technique et social du continent.

23. La solution aux problèmes dus à la distorsion des économies de la majeure partie des pays africains, qui est devenue naturellement l'objectif principal des Etats indépendants de ce continent, n'a pas fait de grands progrès. En dépit des efforts réalisés, on ne peut dissimuler la grande résistance opposée par ceux qui portent la responsabilité historique majeure de la présente situation. C'est ce qui a empêché à ce jour l'adoption de mesures fondamentales permettant aux pays africains de créer les conditions qui leur permettent d'atteindre des niveaux plus élevés de développement économique, nécessaires pour progresser sur la voie de la restructuration et de la diversification de leurs économies.

24. En analysant les problèmes économiques et la crise alimentaire en Afrique, nous ne pouvons que souligner la nécessité de jeter les bases d'une solution définitive, qui passe nécessairement par un changement de l'ordre économique international injuste existant, par l'élimination des termes inégaux de l'échange, par la garantie de prix justes pour les matières premières, par un travail sérieux conforme aux objectifs de la Stratégie internationale du développement, par un traitement juste des problèmes de la dette extérieure et par la manifestation d'une volonté politique d'ouvrir des négociations globales en vue d'établir le nouvel ordre économique international.

25. La crise économique internationale actuelle a eu ses pires effets sur les peuples des pays sous-développés et a entraîné la diminution du taux de croissance économique qui, dans de nombreux cas, est devenu négatif. Les pays africains et tous les pays membres du Groupe des 77 et du Mouvement des pays non alignés ont souligné l'urgente nécessité d'adopter des mesures économiques immédiates dans les relations internationales, en vue de pallier cette grave situation qui s'aggrave de jour en jour et affecte de plus en plus le développement de tous, et en particulier de ceux dont les économies sont les plus vulnérables. Mais, une fois de plus, il y a eu absence de volonté politique de l'autre partie. Les catastrophes naturelles, la sécheresse prolongée et la désertification ont contribué à aggraver la crise dans plusieurs pays africains, pour lesquels il faut mobiliser d'urgence les ressources.

26. Nous espérons que nos débats montreront clairement combien il est nécessaire de faire tous les efforts possibles pour atténuer la situation critique que connaissent de nombreux pays africains et pour leur fournir ainsi une assistance plus efficace. Il faut en particulier accorder une aide d'urgence — fourniture de produits alimentaires et de ressources techniques ainsi que des moyens de transport indispensables pour les faire parvenir aux populations concernées — pour répondre aux nécessités immédiates de la situation, car des dizaines de milliers d'êtres humains, principalement des enfants, meurent sur ce continent et plusieurs millions courent le risque de subir le même sort. Mais il est également nécessaire d'attacher la plus grande importance à la mobilisation des ressources afin de créer la base économique qui permettra aux pays africains de se charger à l'avenir du développement de leurs secteurs productifs principaux et de l'infrastructure à mettre en place pour permettre un usage approprié de leurs ressources naturelles et pour élever le niveau de vie de leur population.

27. Nous soulignons ici la nécessité d'emprunter la voie d'une restructuration juste des relations économiques internationales afin d'apporter une solution durable et de créer les conditions permettant d'empêcher que des situations du genre de celle que nous examinons aujourd'hui se présentent à l'avenir ou, à tout le moins, de faire en sorte que leurs effets ne soient pas aussi catastrophiques.

28. Nous avons suivi avec attention le traitement prioritaire accordé à la situation critique en Afrique par le Conseil économique et social au cours de sa seconde session de 1984. Nous avons également étudié le rapport du Secrétaire général [A/39/408] relatif à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 38/160. Dans ce sens, nous appuyons la Déclaration de Lusaka d'avril 1980¹ et les principes politiques qui y sont contenus. Nous nous joignons à l'appel des pays africains lancé à la communauté internationale pour qu'elle appuie la mise en œuvre des mesures élaborées dans le Plan d'action de Lagos² et dans le Mémoire spécial sur la crise économique et sociale en Afrique³, adopté à Addis-Abeba le 28 mai 1984 par la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique.

29. Les programmes et projets qui, avec l'aide des organes et institutions spécialisées du système des Nations Unies, sont exécutés dans divers domaines économiques et sociaux des pays d'Afrique, sont la démonstration des efforts de la communauté internationale en vue d'appuyer la décision de ces pays de parvenir à leur développement économique et de répondre aux besoins croissants de leurs peuples. Toutefois, nous reconnaissons avec les pays africains la nécessité d'adopter des mesures urgentes au niveau international afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan régional d'action pour combattre les effets de la sécheresse en Afrique et du Plan d'action pour lutter contre la désertification⁴.

30. Je voudrais citer quelques idées développées dans le livre intitulé *La crise économique et sociale du tiers monde*, du président Fidel Castro, idées qui sont tout à fait pertinentes dans le cadre de notre débat :

“L'existence de grandes masses affamées et mal nourries dans le monde constitue un affront à

l'humanité tout entière. Il est nécessaire de rechercher une solution stable et permanente à ce grave problème.

“Nous devons lutter pour le développement de projets, avec l'aide internationale, afin que chaque pays puisse se rapprocher le plus possible d'une autonomie alimentaire de base; pour faire prendre conscience de la nécessité inéluctable, si nous voulons vaincre la famine rurale, le chômage et le sous-emploi, de profonds changements socio-économiques et structurels tels que les réformes agraires, qui permettent l'adoption de moyens de production agricole meilleurs; et pour encourager, avec la coopération internationale également, des programmes contre l'érosion, la désertification, le déboisement et d'autres formes de dégradation des sols, protégeant en outre les sources principales d'eau dans chaque pays et créant de nouvelles réserves grâce à des barrages et grâce à d'autres moyens.”

31. Je tiens à assurer l'Assemblée que notre pays, dans la mesure de ses modestes possibilités, apportera toujours son aide aux peuples frères de l'Afrique et unira ses efforts à ceux de la communauté internationale pour créer un véritable climat de coopération internationale permettant de prendre des mesures efficaces pour assurer la survie de millions d'êtres humains sur ce continent.

32. M. ESSY (Côte d'Ivoire) : La multiplication des rapports spécifiques sur l'Afrique par les différentes institutions du système des Nations Unies dans le domaine de leurs compétences respectives traduit aujourd'hui l'inquiétude profonde de la communauté internationale devant la situation grave que connaît l'économie africaine. Le Secrétaire général, en entamant une véritable croisade, d'abord en Afrique, puis dans les pays développés, sur le problème spécifique de l'Afrique, a réussi ainsi à sensibiliser la communauté internationale, qui découvre aujourd'hui avec stupéfaction la misère sous laquelle ploie l'Afrique. Pour certains Etats, frappés encore plus durement par des calamités naturelles, le problème ne se pose plus en termes de développement mais de survie car, pour se développer, il faut d'abord exister.

33. Le monde découvre aujourd'hui ce que nous, Africains, pressentions depuis des années déjà, non par instinct seulement, mais dans les faits et dans les réalités quotidiennes de notre lutte pour le développement. Un proverbe africain d'ailleurs ne dit-il pas justement qu'“on ne voit pas la sueur sur le visage d'un homme qui peine sous la pluie”. Evidemment, dans le cas d'espèce, entendez par là la pluie de problèmes que sont la dette, les taux de change, la détérioration des termes de l'échange, les taux d'intérêt, etc.

34. En effet, indépendamment des causes conjoncturelles telles que la sécheresse, on pouvait se demander comment nos pays pourraient sortir du sous-développement si, face à leurs louables efforts de développement agricole et industriel, ils ne trouvaient pas la juste rémunération de tous leurs efforts. Comment pourraient-ils rembourser les prêts destinés à construire des usines tant que les marchandises produites par ces usines continueront à être refusées ou seront extrêmement limitées sur les marchés de ces pays créanciers ? Lorsque l'on sait que nos budgets de fonctionnement et de développement sont alimentés

par nos recettes d'exportation et que, d'année en année, le prix du café, du cacao, du cuivre, du fer ne fait qu'évoluer vers la baisse alors que, d'année en année, la tasse de café, la tablette de chocolat, la barre d'acier ne font que connaître une ascension fulgurante, comment, dans ces conditions, nos pays peuvent-ils gérer même les investissements existants s'ils ignorent à quel prix ils pourront vendre leurs produits, et même s'ils trouveront des clients ? Comment peuvent-ils envisager de moderniser leur mode de production s'ils ignorent quel sera le prix de la valeur de leur monnaie, le loyer de l'argent et le fruit de leur commerce ?

35. La toile de fond du problème qui nous préoccupe en ce moment est la misère qui avait déjà commencé dans les années 70 et qui se généralise à présent du fait que tous les Etats industrialisés, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, ont toujours refusé de payer nos matières premières, qu'elles soient agricoles ou minières, à des prix rémunérant effectivement nos efforts. Ainsi, le premier facteur de misère procède pour une grande part de cet échange inégal.

36. Nous sommes conscients aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, que le développement de nos Etats repose avant tout sur l'agriculture. D'ailleurs, l'histoire des relations économiques ne nous enseigne-t-elle pas que c'est grâce à l'agriculture que les pays industrialisés d'aujourd'hui ont pu asseoir en très grande partie les fondations de leur développement ? C'était le surplus financier dégagé par l'agriculture qui avait permis le financement de la structure industrielle.

37. Ainsi, la véritable articulation du développement se fait toujours autour de l'agriculture. C'est la raison pour laquelle nous avons en Côte d'Ivoire fait du paysan le véritable héros de la bataille du développement car, en définitive, c'est sur lui que repose le développement économique. L'institution d'une Coupe nationale du progrès, remise chaque année par le chef de l'Etat en personne, au meilleur paysan sélectionné par un comité national selon des critères prédéterminés, illustre bien notre perception du rôle fondamental et catalyseur de l'agriculture dans la lutte pour le développement et la consolidation de nos indépendances, que nous menons de pair.

38. La question de l'autosuffisance alimentaire, dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'impérieuse nécessité, n'a pas, à l'analyse, uniquement pour objectif la lutte contre la faim. Dans notre esprit, elle vise à l'équilibre des comptes extérieurs, à l'aménagement du territoire et à la maîtrise de l'urbanisation. Mais elle vise surtout à consolider davantage encore nos indépendances politiques dans la mesure où il est bien établi qu'un pays qui a faim ne sera ni paisible ni indépendant.

39. Les excellents rapports du Secrétaire général, les différentes déclarations du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique à la Deuxième Commission, l'étude spécifique réalisée par la CEA intitulée “La CEA et le développement de l'Afrique 1983-2008 : Etude prospective préliminaire”, tout comme les trois rapports sur l'Afrique au Sud du Sahara établis par la Banque mondiale, non seulement nous donnent amplement des statistiques complètes sur tous les secteurs des économies africaines, mais également procèdent à une analyse approfondie des causes des difficultés, des problèmes

à long terme ainsi que des propositions de réformes et des mesures de soutien pour faire face à la situation présente.

40. Les chiffres cités dans ces rapports, que ce soit au niveau de l'évolution du cours des matières premières, du commerce, de l'industrie, du flux net des capitaux vers l'Afrique, sont assez significatifs et aboutissent à la même conclusion partagée par tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, à savoir la prise de mesures d'urgence concrètes pour faire face aux situations alarmantes et la nécessité d'engager une série d'actions substantielles au niveau international pour s'attaquer aux problèmes structurels en engageant à divers niveaux des programmes d'action spécifiques pour tenter de résoudre les problèmes à long terme, comme il ressort de l'expérience acquise au cours des décennies de coopération précédentes.

41. Nous saluons, ici, les séries d'actions urgentes qui se sont déclenchées çà et là pour faire face au problème de la faim issu de la sécheresse et qui vient de faire l'objet d'un débat complet, avec l'adoption d'un projet de résolution approprié [A/C.2/39/L.54] à la Deuxième Commission. Nous espérons que le problème alimentaire recevra désormais, dans le cadre de la coopération, la haute priorité qu'il mérite dans le secteur agricole et que le développement des cultures vivrières et la recherche agricole constitueront les principaux axes de toute stratégie de développement économique en Afrique et recevront, par conséquent, tout le financement adéquat requis à présent.

42. La leçon que nous devons tirer de cette crise économique mondiale, avec ses conséquences plus dramatiques pour l'Afrique, est que nous devons arriver dans les relations économiques à un dialogue fondé sur la solidarité, car la solution de nos problèmes actuels ne peut résulter que d'un effort commun du Nord et du Sud. La relance des exportations des pays industrialisés ne peut se concevoir sans la croissance des pays en développement, et la croissance du tiers monde est liée à l'accès de ses biens aux marchés des pays développés.

43. Le succès de l'entreprise, qui fait aujourd'hui l'objet de nos débats, implique à l'évidence une poursuite et un renforcement de l'aide internationale. Malgré la situation actuelle difficile, les rapports des institutions financières reconnaissent que des efforts substantiels ont été effectués par les Etats africains engagés depuis des années dans la mise en œuvre de programmes d'ajustements structurels indispensables à la relance de la production. Compte tenu de tous ces efforts, nous sommes en droit d'attendre aujourd'hui le soutien ferme de la communauté internationale par l'apport d'un volume d'aide adéquat et stable.

44. Nous vivons dans un monde de violence et d'angoisse. Les expériences désastreuses du passé ont débouché sur l'asservissement et la mutilation de la personnalité. Nous pensons aujourd'hui qu'à la lumière des expériences du passé nous pouvons nous efforcer d'éviter ces erreurs et permettre qu'une Afrique aux potentialités énormes reconnues puisse, par son développement, apporter au monde sa sagesse millénaire et lui donner de nouvelles raisons de croire en la pérennité de la race humaine et de sa grandeur.

45. M. IJZON (Oman) [*interprétation de l'arabe*] : J'ai le plaisir, au nom de la délégation de mon pays, d'exprimer ma satisfaction de la décision prise par

l'Assemblée générale, conformément à la demande du Conseil économique et social, d'inscrire cette question à l'ordre du jour de cette session et d'en débattre en séance plénière.

M. Oramas Oliva (Cuba), vice-président, prend la présidence.

46. L'attention accordée à cette question par l'Organisation des Nations Unies et ses organes subsidiaires et par les Etats Membres est la preuve indéniable que la communauté internationale reconnaît la nécessité d'une coopération et d'une solidarité internationales efficaces pour aider les peuples et les pays africains qui souffrent, depuis plusieurs années, de difficultés économiques et de catastrophes naturelles. Ces difficultés sont mentionnées par le Secrétaire général, dans sa note [A/39/627], ainsi que par le représentant spécial du Secrétaire général, dans son analyse de la situation [voir A/39/594] après les visites qu'il a effectuées dans les Etats africains intéressés. Ces documents décrivent d'une manière très claire la situation économique critique qui règne actuellement en Afrique, ce grand continent important qui a eu et continue d'avoir une incidence très grande sur le développement, la survie et le bien-être de l'humanité, du fait de sa situation géographique privilégiée, de son immense superficie, de son histoire et des nombreuses ressources naturelles, notamment agricoles, qu'il détient.

47. Il est vraiment regrettable de constater que la conjoncture économique actuelle au nord, au sud, à l'est, à l'ouest et au centre de l'Afrique se caractérise par le pessimisme et l'inquiétude et que les difficultés résultant de la désertification et de la sécheresse augmentent d'année en année, difficultés auxquelles vient s'ajouter la diminution de la production alimentaire agricole et des ressources aquatiques, énergétiques, naturelles et autres dont souffrent la plupart des pays du continent africain. Il convient d'y ajouter l'accroissement du nombre de réfugiés et de personnes déplacées, l'émergence de problèmes de transport, de stockage et de distribution, la diminution du volume de l'aide extérieure, l'accroissement considérable de la dette extérieure et la pénurie d'investissements étrangers. En outre, au moment où l'on voit avec une profonde consternation de nombreux habitants de certains Etats africains mourir de faim, de soif et du manque de soins, on constate également que des sommes croissantes vont à la compétition et des centaines de milliards de dollars sont consacrés à la course aux armements et aux autres moyens de destruction.

48. La réduction du revenu moyen par habitant que connaissent certains peuples et pays d'Afrique, où il a atteint son plus bas niveau par suite de l'accroissement du chômage, de l'aggravation de la dette et de la stagnation des exportations — tout cela faisant partie d'un ensemble de faits accomplis — exige des pays donateurs qu'ils fournissent à nouveau une assistance matérielle et financière d'urgence. Les deux parties n'ont d'autre choix que celui d'agir efficacement et conjointement pour éviter que ne s'aggrave la situation économique critique en Afrique et permettre aux peuples et aux pays africains de réaliser leur aspiration légitime à l'édification d'une structure solide pour réaliser un développement d'ensemble afin que ce grand continent mérite son surnom de grenier du monde.

49. Le Sultanat d'Oman, qui a ces liens historiques, qui remontent à des centaines d'années, avec la plupart des pays africains — et les pays de l'Afrique orientale en particulier — et dont un principe de la politique extérieure est de soutenir et de consolider ces relations avec l'Afrique, a toujours apprécié l'importance de l'appui fourni à tous les peuples et pays d'Afrique, dans toutes les instances et dans tous les domaines, notamment à un moment comme celui-ci, où ils sont confrontés aux difficultés naturelles et économiques pénibles que l'on sait.

50. Oman, comme ses frères membres du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, est convaincu qu'il faut s'efforcer sincèrement et efficacement d'offrir aux frères et amis d'Afrique, soit à titre bilatéral ou multilatéral, soit directement ou indirectement, toute l'aide qu'exige de nous notre devoir humanitaire. A cet égard, la mise en œuvre du programme des Etats du Golfe pour le soutien des activités de développement des Nations Unies serait une preuve pratique de notre bonne volonté.

51. Nous sommes pleinement d'accord avec les options des Etats africains, telles qu'elles sont reflétées dans la Convention de Lomé et dans le Plan d'action de Lagos, de même que nous souscrivons aux remarques du Secrétaire général, qui, à la fin de sa note déjà mentionnée, déclare qu'au moment où des Etats de l'Afrique se préparent à assumer la responsabilité de définir leur destin, les peuples africains ont besoin de nous tous parce que "leur épreuve est aussi la nôtre et c'est ensemble que nous la surmonterons".

52. M. ALBORNOZ (Equateur) [*interprétation de l'espagnol*] : La situation grave que connaissent les pays frères d'Afrique nous préoccupe, en Equateur, comme elle préoccupe toute l'Amérique latine car, aux circonstances pénibles créées par l'inflation mondiale et la crise en général, se sont ajoutés des fléaux naturels tragiques comme la sécheresse, dans certains cas, et les inondations, dans d'autres, qui ont eu pour résultat inquiétant l'avancée constante et croissante du désert qui soustrait des sols à la culture et des moyens de subsistance aux êtres vivants.

53. Nous avons examiné avec un vif intérêt le rapport du Secrétaire général, [A/39/594], qui mentionne la récente décision du Conseil économique et social de demander à l'Assemblée générale l'inscription de la question intitulée Situation économique critique en Afrique, afin d'étudier cette situation d'urgence, ainsi que les activités de relèvement et de reconstruction des pays frappés par la sécheresse qui dépendent de l'aide alimentaire. Cet intérêt est dû non seulement au sentiment naturel de fraternité qu'éprouvent les uns pour les autres les pays du monde en développement mais aussi au fait que nous comprenons mieux le drame que vit actuellement l'Afrique car notre pays, l'Equateur, a connu également des désastres causés par les fléaux de la nature qui, conjugués avec la crise qui sévit dans le monde, ont entraîné une réduction considérable de nos cultures vivrières et de nos cultures d'exportation.

54. C'est pour cette raison que nous avons étudié avec inquiétude l'analyse faite par le Conseil économique et social sur la situation de 36 pays d'Afrique et sur les problèmes angoissants qu'il a clairement signalés tels que le manque de denrées alimentaires et d'eau destinée aux êtres humains et aux animaux, les

graves pertes de bétail, les incidences de la crise sur le coût des transports, les difficultés d'entreposage et de distribution des denrées alimentaires disponibles, les maladies dues aux carences alimentaires, les déplacements humains, les courants de migrations et de réfugiés et le chômage en général.

55. En outre, l'influence que la dette extérieure croissante de la région africaine exerce sur les économies nationales nous apparaît clairement, le montant de cette dette ayant déjà dépassé les 150 milliards de dollars. A la détérioration des échanges commerciaux, l'augmentation des taux d'intérêt, la destruction du couvert végétal et l'épuisement des nappes phréatiques, il faut ajouter la destruction implacable des forêts, l'explosion démographique, les conditions sanitaires défavorables, la malnutrition et la carence d'énergie, d'habitations et de vêtements.

56. Les documents traitant de la situation particulière des pays africains, que le Secrétaire général a mis à notre disposition et qui font état de cas qui méritent d'urgence notre attention, montrent, d'une manière détaillée, la gravité du problème africain dans son ensemble. L'élaboration de projets concrets d'action de la part des gouvernements pour assurer l'alimentation en eau et, d'une manière générale, pour assurer le redressement économique a posé le problème en termes techniques et en moyens d'exécution, sous réserve que le financement nécessaire puisse être obtenu et que l'on puisse agir de toute urgence comme l'exige cette situation.

57. La situation en Afrique met à l'épreuve la capacité d'assistance des organisations mondiales, les programmes de développement, les organismes de crédit et les organisations privées, ainsi que l'aide humanitaire bilatérale, qui a été notable dans bien des cas mais qui, dans l'ensemble, n'est pas suffisante.

58. L'Equateur a appuyé, tant au Conseil économique et social que dans le cadre du PNUD et du PAM, toutes les mesures recommandées pour aider les pays africains à affronter ce grave problème. Nous avons également encouragé les mesures recommandées par le FNUAP, qui œuvre sans relâche, de manière positive et efficace, dans le contexte du problème africain.

59. Il est encourageant de voir que de nombreux gouvernements africains ont pu réagir à la crise. Ils ont dû pour ce faire augmenter leur effectif en personnel spécialisé, favoriser l'apport de nouvelles ressources au secteur public qui agit dans le domaine social et adapter la planification et les objectifs du développement aux circonstances exceptionnelles dues à la crise, à la sécheresse, à la désertification et à la faim.

60. Dans ce contexte, il fut signaler l'œuvre opportune et utile des coordonnateurs résidents, les représentants résidents du PNUD, qui ont pu mobiliser tout le système des Nations Unies aux fins de la mise en application sur le terrain de programmes concrets de relèvement, tandis que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a été mis à l'épreuve avec les programmes d'urgence et l'action à mener face aux fléaux naturels, car c'est dans ce but que cet organisme a été créé.

61. Il convient de signaler que des efforts accrus sont déployés dans l'un des domaines d'activités qui nous occupent : il s'agit de l'élargissement de la capacité

d'entreposage des denrées alimentaires dans les zones rurales éloignées. L'autre domaine dans lequel nous sommes disposés à coopérer et dans lequel nous apportons déjà notre coopération aux pays africains est l'action entreprise dans le cadre des services Sud-Sud et, naturellement, dans celui de la coopération technique entre pays en développement, nouvelle dimension non seulement idéale mais largement fonctionnelle de la coopération internationale.

62. Mais l'ampleur du problème auquel doivent faire face les populations africaines est telle que tout cela n'est pas suffisant. Néanmoins, dans le monde où nous vivons, il existe des ressources qui pourraient aider la communauté mondiale à faire face à la crise africaine, si nous tenions compte avec sérieux et avec une responsabilité politique des aspirations des peuples, qui souhaitent que les fonds affectés aux dépenses d'armement soient désormais consacrés aux fins du développement. Si l'on parvenait à cet objectif, qui revêt un caractère d'urgence, la relance du développement mondial devrait commencer par l'Afrique.

63. Pour toutes ces raisons, le peuple et le Gouvernement équatoriens se déclarent solidaires des peuples et gouvernements africains en cette heure de crise où il convient de relancer l'économie, comme le dit clairement le Secrétaire général après avoir fait une analyse pertinente de la situation. Nous devons tous faire quelque chose de plus que ce que nous avons déjà fait jusqu'à présent, et ceux qui le peuvent doivent fournir des contributions plus importantes aux fins du rétablissement de l'équilibre mondial, qui doit commencer par la région la plus touchée, c'est-à-dire l'Afrique. Les gouvernements des grands pays industrialisés et les organismes internationaux de crédit qui ont commencé à agir dans ce domaine devraient montrer qu'ils sont plus fermement décidés que par le passé à parvenir à des résultats plus concrets. Ce débat peut servir d'encouragement à cette fin.

64. Nous avons entendu plusieurs voix encourageantes et, entre autres, les déclarations résolues des pays africains eux-mêmes de faire tout ce qui est en leur pouvoir en dépit de leurs ressources limitées. Les domaines prioritaires de l'action internationale dont le Secrétaire général fait état dans sa note [A/39/627] sont très nettement exposés. La voie de l'action a été indiquée; la tâche est difficile, mais pas impossible. Il ne manque que la volonté politique qui est nécessaire pour que les objectifs se transforment en réalités. Si tel était le cas, en aidant nos frères de l'Afrique au moment où ils en ont le plus besoin, l'engagement que les membres de la communauté internationale ont pris en vertu de la Charte des Nations Unies serait ainsi respecté.

65. M. CHARLES (Haïti) : Je souhaite, à l'occasion de ce débat, apporter le témoignage de solidarité de mon pays à l'Afrique si profondément engagée dans une lutte implacable pour son développement. Pour nous autres Haïtiens, en effet, l'Afrique est la terre d'origine, à laquelle depuis toujours nous lient la race, la culture, les traditions et des souffrances communes. Mais voilà qu'aujourd'hui, tous espaces confondus, l'Afrique et Haïti se retrouvent côte à côte, animés l'une et l'autre d'une exigence égale de développement pour l'amélioration des conditions de vie de leurs communautés. Cette solidarité puise sa source dans

l'histoire mais elle est également conforme à la nature des choses.

66. En effet, comme l'Afrique, c'est à travers de sérieuses contraintes — nature, sol, climat, pression de la croissance démographique, réduction corrélative des ressources, insuffisance de production, manque de devises et déficits budgétaires — que mon pays mène son effort de développement.

67. Au cours des dix dernières années, Haïti a considérablement développé son infrastructure, notamment routes et télécommunications, fait naître et prospérer un secteur de la petite industrie et amélioré la gestion de ses finances publiques. Mais il reste encore beaucoup à faire en matière de développement des ressources humaines et aussi en agriculture, dont la production est insuffisante pour répondre aussi bien à un seuil satisfaisant d'exportation qu'à la demande interne de biens alimentaires de consommation en augmentation constante. Sous l'effet conjugué de la baisse en volume et souvent en valeur des exportations, la part de l'agriculture dans les exportations globales a sensiblement diminué, ce qui n'a pu qu'aggraver la disparité du niveau de revenu entre la campagne et la ville, provoquant un mouvement alarmant de migration de l'intérieur vers les villes côtières et, encore tout récemment, en dehors même de ces frontières.

68. A en juger par le Plan d'action de Lagos, le Mémoire spécial sur la crise économique et sociale en Afrique, adopté par la Conférence des ministres de la CEA, et le programme d'action concertée de la Banque mondiale FMI pour un développement stable de l'Afrique au sud du Sahara, ce ne sont pas seulement les symptômes qui, dans cette crise, sont communs à l'Afrique et à Haïti, mais aussi, dans une large mesure, les causes, les effets et les remèdes.

69. En effet, d'un côté comme de l'autre, les perspectives de croissance sont faibles, ainsi qu'en témoignent le déclin continu du niveau de revenu par habitant, une détérioration constante de la position des paiements extérieurs, des prix peu rémunérateurs pour les produits de base et la montée incessante du protectionnisme qui ne peut que retarder la réussite des efforts d'ajustement structurel auxquels un nombre encore plus grand de pays en développement se sont maintenant astreints. Bien entendu, la libéralisation du commerce mondial, de même qu'un accès élargi des pays en développement à des sources de financement officiel n'auront leur plein effet que dans la mesure où ils s'accompagnent d'une amélioration notable des politiques nationales.

70. C'est donc un rôle d'appoint qui revient à la communauté internationale. Ce rôle n'en est pas pour autant moins important. Si l'analyse globale des forces et faiblesses respectives de nos économies, l'ordonnement raisonnable de nos priorités, la définition des politiques de soutien nécessaires, l'établissement des programmes d'investissements et le choix des projets sont la prérogative de nos gouvernements, il demeure que la garantie d'un financement extérieur suffisant et durable pour leur réalisation est un facteur indispensable. De même conviendrait-il de disposer d'un cadre approprié pour la poursuite d'un dialogue soutenu en vue de faire correspondre les résultats aux objectifs tout en adaptant constamment les moyens.

71. C'est dans la relation entre des politiques nationales de progrès et un environnement international désormais aussi attentif aux objectifs à long terme qu'aux préoccupations du moment que se trouve, à mon sens, la clé de la réussite.

72. Ce débat et le consensus qui semble se dégager de l'ensemble des interventions, tant de la part des pays développés que des pays en développement, tendraient à établir que la dimension spécifique du problème africain n'est perdue pour personne et que, au-delà du cas africain, ce qui apparaît très nettement, c'est la nécessité de plus en plus évidente d'une réflexion fondamentale sur un aménagement mieux équilibré des relations économiques entre nations dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes en droit de nous féliciter de ce que ce débat contribue à cette réflexion et nous le devons, dans une large mesure, à la manière exemplaire dont le Président de l'Assemblée conduit nos travaux.

73. M. KNIPPING VICTORIA (République dominicaine) [*interprétation de l'espagnol*] : La vie internationale de notre époque présente une série de contradictions qu'il est bien difficile de comprendre. C'est ainsi que nous assistons à des progrès que l'on pourrait qualifier de fantastiques dans le domaine de la science et de la technique, dans le domaine des transports et des communications, dans le domaine de l'industrie et de la recherche spatiale, dans le domaine de la médecine et de la santé, et j'en passe, tandis que nous assistons à des situations fort déconcertantes qui nous amènent à penser qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien dans la structure actuelle de l'ordre international.

74. Ces contrastes qu'on retrouve sur tous les plans se manifestent davantage dans la disparité toujours plus grande entre les pays riches et les pays en développement, en dépit de beaucoup de progrès scientifiques et matériels, et, surtout, dans la menace qui plane sur des millions de personnes face au spectre de la faim. Ces contrastes auxquels nous faisons allusion atteignent souvent des proportions véritablement dramatiques et inquiétantes.

75. La République dominicaine est un pays en développement qui se heurte, à l'heure actuelle, à de sérieuses difficultés économiques et le gouvernement est fermement décidé à les surmonter et à prendre les mesures appropriées à cette fin. Malgré ses limites actuelles, mon gouvernement ne peut laisser passer cette occasion d'exprimer sa solidarité avec les pays africains et son ferme appui aux efforts immenses qu'ils déploient pour faire face à la très grave situation économique en Afrique.

76. Or, s'il est vrai que les pays africains eux-mêmes ont déployé des efforts extraordinaires pour surmonter cette situation, il n'en reste pas moins que l'ampleur et la gravité de la crise sont telles que les résultats obtenus sont restés insuffisants. En effet, de la lecture du rapport du Secrétaire général [A/39/594], il ressort que la situation dans toute l'Afrique est véritablement inquiétante, une véritable situation d'urgence existe dans ce continent et elle se manifeste essentiellement par une sécheresse persistante qui a entraîné une dégradation et une perte des terres arables, la destruction du couvert végétal, la désertification des pacages, le tarissement des eaux souterraines, le déboisement,

le déplacement massif des populations et le bouleversement du système écologique.

77. Tous ces facteurs ont contribué à rendre plus aigus certains problèmes d'ordre social tels l'alimentation, l'agriculture, les transports, l'énergie, la nutrition, l'eau et d'autres éléments tout aussi importants pour la survie du genre humain. A ce sombre tableau il faut ajouter la chute des prix des produits de base d'exportation, l'accroissement du protectionnisme des pays industrialisés, l'énorme poids de la dette extérieure et l'augmentation des taux d'intérêt.

78. La conjugaison des catastrophes naturelles et de la situation économique internationale défavorable n'a fait qu'aggraver la crise africaine et elle eu des répercussions sur tous les secteurs économiques et sociaux du continent africain.

79. Le rapport du Secrétaire général nous montre également que la communauté internationale et le système des Nations Unies fournissent actuellement une assistance généreuse aux pays africains dans le but de surmonter cette crise. Pour permettre une utilisation efficace de l'aide reçue, une coordination souple est nécessaire entre les gouvernements africains, les pays donateurs et les organisations internationales. Il convient de souligner ici la très précieuse contribution faite à cette croisade contre la faim et le sous-développement par la FAO, l'OMS, le PAM, le FISE, le PNUD et d'autres organismes spécialisés des Nations Unies.

80. Néanmoins, comme le souligne le rapport du Secrétaire général, la situation en Afrique est toujours précaire. Il faut déployer davantage d'efforts coordonnés non seulement pour faire face à la situation d'urgence actuelle mais aussi pour élaborer des programmes cohérents de relèvement et de développement social. Dans cet effort extraordinaire à long terme, les gouvernements africains devront présenter et mettre au point des projets et des programmes nécessaires conformes à leurs intérêts légitimes nationaux, qui devront être complétés par l'appui efficace de la communauté internationale. De même, il est nécessaire que les pays développés orientent leur action dans une nouvelle conception philosophique de la coopération internationale.

81. La crise actuelle constitue pour la communauté internationale un énorme défi. L'ampleur de ce défi est tellement inquiétante qu'elle pourrait mettre en question la capacité de la communauté internationale à y faire face. C'est pourquoi ma délégation estime que du présent débat doivent surgir l'expression non équivoque de la volonté politique et un engagement clair de secourir l'Afrique. Le débat actuel doit déboucher sur un plan d'action et des mesures concrètes relatifs au développement économique et social des pays africains. Nul doute que de telles mesures permettraient de promouvoir le progrès social et une amélioration du niveau de vie dans le cadre plus large de la solidarité humaine. En même temps, une immense contribution serait apportée à la cause de la paix, car il faut que l'on comprenne que la paix n'est pas simplement l'absence de guerre mais le résultat de la justice sociale internationale.

82. La délégation de la République dominicaine renouvelle sa solidarité avec les peuples frères de l'Afrique et déclare qu'elle est prête à faire le

maximum pour que la présente Assemblée puisse trouver les formules appropriées permettant de résoudre la crise actuelle.

83. M. HERRERA CÁCERES (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : L'inscription à l'ordre du jour et le débat de la question relative à la situation économique critique en Afrique reflètent l'ampleur des difficultés économiques et sociales aggravées par des phénomènes naturels et humains que connaissent nos frères africains ainsi que la nécessité pour la communauté internationale de prendre d'urgence des mesures concrètes pour appuyer l'action entreprise au niveau interne par ces pays dans la recherche d'une solution aux difficultés auxquelles ils doivent faire face. Etant donné cette situation, le Honduras intervient dans ce débat car il ne pouvait ni ne devait rester indifférent.

84. Le Honduras ne saurait rester indifférent face aux graves préoccupations que connaissent en ce moment nos frères du continent africain car nous connaissons les conséquences désastreuses de l'actuelle crise sur ses structures socio-économiques, pour lesquelles une plus grande stabilité est requise, comme c'est le cas pour la plupart des pays en voie de développement. Nous sommes d'autant plus conscients de tout cela que le Honduras est un des pays relativement les moins développés de l'Amérique latine et fait partie d'une sous-région où l'adversité sur le plan économique s'ajoute à l'adversité sur le plan politique. A cet égard, une étude réalisée cette année par la CEPAL souligne :

“L'Amérique centrale offre une image dramatique en raison de l'ampleur de la crise économique à laquelle il faut ajouter, en tant que cas particulier pour l'Amérique latine, une grave crise politique. Entre 13 et 23 ans de bien-être matériel ont ainsi été perdus. Peut-être plus grave encore est le fait qu'en six ans seulement les taux d'épargne et d'investissement internes ont diminué de moitié, ce qui compromet leurs possibilités futures de développement.”

En conséquence, le Honduras ne saurait rester indifférent face au drame actuel, à la gravité et à l'urgence de la situation qui règne en Afrique, et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous nous déclarons profondément solidaires des pays de ce continent.

85. Le Honduras ne saurait non plus rester indifférent devant ce débat, car nous ne voulons absolument pas que l'on puisse interpréter cette attitude de non-participation comme exprimant une certaine réserve qui, selon certains, existerait lorsque la coopération s'oriente vers telle ou telle autre région du monde. Nous n'avons jamais partagé cette opinion parce que nous estimons qu'elle tendrait à affaiblir la solidarité entre les pays en développement et parce que nous avons vu comment, en se fondant sur cette opinion, on limite la possibilité de coopération que l'on pourrait apporter à tous les peuples.

86. Il convient de rappeler qu'il y a quelques années l'Organisation des Nations Unies a chargé de hautes personnalités internationales d'entreprendre une étude importante sur l'économie mondiale et dans laquelle, entre autres, on devait indiquer si, en raison d'une disparité de 10 à un entre les niveaux de revenu des pays développés et des pays en développement, il était possible de la réduire de moitié avant l'an 2000, en se fondant sur les ressources connues. Ces personnalités

sont arrivées à la conclusion que cela était techniquement possible sans causer de graves dommages à l'environnement, et que les principaux obstacles à une croissance économique soutenue et à un développement accéléré étaient d'ordre politique, social et institutionnel. Des études ultérieures confirment aussi que cette croissance dépend, dans une grande mesure, des politiques économiques des pays industrialisés.

87. Cela montre que la communauté internationale, et en particulier les pays développés et les institutions financières internationales, devrait accorder immédiatement l'aide urgente, concrète et efficace nécessaire pour étayer les efforts que font les pays africains pour résoudre les problèmes multisectoriels à court, à moyen et à long terme. Cela correspondrait à une conception internationale éclairée d'un développement mondial fondé sur la stabilité internationale. Dans cette perspective, on espère que se manifesterait une volonté d'action et de coopération qui, pour le moins, assurerait également aux autres pays en développement l'appui supplémentaire permettant d'obtenir un taux annuel moyen de croissance de 7 p. 100, comme cela a été fixé dans la Stratégie internationale du développement.

88. Pour le Honduras, en conséquence, l'appui concret que l'on pourra définir rapidement pour ses frères africains visera l'égalité économique globale et, surtout, le bien-être humain, bien-être pour lequel il ne faut accepter ni tergiversations ni incertitudes d'aucune sorte.

89. Nous avons écouté et lu avec une attention toute particulière les déclarations qui ont été faites sur cette question; de même, nous avons analysé le diagnostic et les avertissements quant au risque pour l'économie africaine de se heurter à des problèmes encore plus graves. Le 31 août dernier, 36 pays africains — dont 27 ont été identifiés par le Groupe FAO/PAM comme étant touchés par une pénurie alimentaire extraordinaire — étaient dans une situation d'urgence, et, à la dixième réunion de la Conférence des ministres de la CEA, qui a eu lieu à Addis-Abeba en mai 1984, il a été établi que les neuf autres pays étaient également touchés par la sécheresse.

90. Devant ce tableau, nous ne pouvons que nous joindre aux voix qui demandent l'action plutôt que les paroles et rappeler à tous les Etats, développés et en développement, qui sont attachés aux engagements assumés dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, que “l'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques, sont créées” [*voir résolution 2200 A (XXI), annexe Préambule*]. Rappelons que, d'après ce pacte, chacun des Etats parties s'engage à

“agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives”. [*Ibid.*, deuxième partie, art. 2, par. 1.]

91. Rappelons que, même lorsque la coopération internationale est fondée sur le libre consentement, on reconnaît son importance essentielle pour que l'être humain ait un niveau de vie décent, pour qu'il soit à l'abri de la faim et pour qu'il puisse recevoir l'éducation et jouir de la santé physique et mentale. Ainsi donc, la coopération que l'on demande pour l'Afrique entre dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour mettre en pratique les droits de l'homme déjà consacrés au niveau universel.

92. Plusieurs délégations de pays développés et de pays en développement ont parlé de leur coopération bilatérale avec certains pays africains. Nous encourageons l'intensification de cette coopération ainsi que celle des organisations internationales dans le cadre d'une action concertée dans une stratégie qui prendrait le pas sur des mesures unilatérales et fortuites, sans pour autant amoindrir l'aide urgente nécessaire.

93. Le Honduras, dans le cadre du plan de coopération avec les pays en développement, cherche également des possibilités de coopération triangulaire avec les Etats parties à la Convention de Lomé et, à cette fin, se propose de prendre et de promouvoir des initiatives dans le cadre de la nouvelle structure de dialogue économique entre l'Amérique centrale et les communautés européennes, qui a été créée le 29 septembre au cours de la récente réunion ministérielle qui s'est tenue à San José de Costa Rica. Le Honduras se joint à la décision de coopération multilatérale vers tous les pays africains et essaie de trouver des méthodes de coopération bilatérale sur la base de l'échange commercial et d'expériences dans la production et la commercialisation des matières premières et dans la formation de base aux fins de développement.

94. Pour toutes ces raisons, ma délégation réaffirme sa solidarité avec ses frères africains et réitère ce qui a été dit dans la Déclaration ministérielle du Groupe des 77, le 28 septembre [A/39/536, annexe], demandant instamment à la communauté internationale, et notamment aux pays développés et aux institutions financières internationales, d'adopter et d'appliquer des mesures concrètes et efficaces pour appuyer les efforts des pays africains.

95. Dans ce sens, nous nous félicitons des propositions visant à créer un groupe fonctionnel qui élaborerait un plan efficace et coordonné d'action et prendrait des mesures immédiates, compte tenu des priorités de la crise actuelle en Afrique, notamment dans la région subsaharienne. De même, nous sommes convaincus que les ressources affectées aux programmes de l'Afrique devraient être réorientées, en consultation avec les gouvernements africains, de façon à tenir compte des domaines prioritaires identifiés.

96. En un mot, nous partageons l'opinion du Secrétaire général quand il dit :

“Le temps n'est plus à la réflexion mais à l'action. ... les peuples d'Afrique ont besoin de nous : leur épreuve est aussi la nôtre et c'est ensemble que nous la surmonterons.” [Voir A/39/627, par. 19.]

97. C'est pour toutes ces raisons que nous appuyons l'adoption, par consensus, du projet de déclaration sur la situation économique critique en Afrique qui réunit, en tant qu'élément fondamental, la responsabilité principale qu'a chaque pays de lutter pour son propre développement et l'appel pour un effort complémen-

taire vers cet objectif, auquel la communauté internationale peut répondre.

98. M. WASIUDDIN (Bangladesh) [interprétation de l'anglais] : La catastrophe qui s'est abattue sur près de 200 millions de personnes dans 36 pays d'Afrique, au Sahel et dans la corne de l'Afrique en particulier, a suscité l'inquiétude et la tristesse générales. Nous avons pris connaissance avec beaucoup de préoccupation des dépêches nous parvenant d'Afrique et publiées ici dans divers journaux. Dans *The New York Times* du 4 novembre 1984 a paru un article dans lequel on pouvait lire :

“Une famine extrême est en train de tuer un nombre indéterminé de personnes, et pas seulement à l'est, en Ethiopie, pays dont le sort a suscité l'attention partout dans le monde et qui bénéficie donc de certains secours. On parle assurément moins des gens qui meurent au Tchad, au centre du continent, ou au Mozambique, au sud-est. Des foyers de famine existent aussi, pense-t-on, au Rwanda, en Zambie et en Angola, mais les informations venant d'Afrique sont très insuffisantes et peut-être ne connaîtra-t-on jamais la vérité.”

99. Cette prise de conscience de la gravité de la crise, malheureusement tardive — ce qui a permis d'énormes pertes humaines et des souffrances indicibles — s'est transformée en une volonté unanime de faire face aux besoins immédiats et ô combien pressants de ces pays. Il faut souligner que les pays donateurs ont individuellement augmenté leur assistance alimentaire et que l'aide promise dans ce domaine couvre près de 90 p. 100 des besoins d'urgence. Ma délégation s'en félicite, mais elle tient à attirer l'attention sur un autre aspect tout aussi important sinon plus, celui du décaissement et de la distribution. On ne saurait trop insister sur la complexité logistique que revêt l'aide d'urgence qui doit parvenir à temps à ceux qui en ont besoin. Il est important également de ne pas oublier qu'en raison de la sécheresse endémique cette situation d'urgence risque encore de s'aggraver dans les mois à venir. Le rapport du Secrétaire général [A/39/594] souligne bien qu'il faudra déployer davantage d'efforts en 1984-1985. Il importe, en se préparant à répondre aux besoins d'urgence de l'Afrique, de songer à ce facteur.

100. La crise en Afrique n'a pas été soudaine. Elle était en gestation depuis des années. Elle n'est pas non plus uniquement la conséquence de la sécheresse et de la désertification. Bien au contraire, dans une situation défavorable qui affecte les secteurs majeurs des économies de ces pays, le phénomène naturel de la sécheresse n'a fait que porter le coup décisif.

101. Dans bon nombre de ces pays, la production agricole a connu un déclin constant et la production alimentaire par habitant a baissé en moyenne de 0,9 p. 100 pendant la période allant de 1967 à 1982. Le rapport du Secrétaire général indique que, pour l'ensemble de la région, la valeur ajoutée par habitant de la production agricole a baissé de plus de 1,5 p. 100 par an. Je rappellerai à ce sujet qu'il n'y a pas si longtemps l'Afrique était un continent comptant un excédent alimentaire et les experts calculent que la plupart des pays africains sont capables de nourrir au moins leur population actuelle.

102. Le recul de la production agricole a eu des effets très néfastes sur les exportations agricoles alors qu'il

exigeait une importation alimentaire accrue. Les recettes réelles d'exportation pour les récoltes et le bétail ont diminué de 2 p. 100 par an dans les années 70. La chute des prix des produits de base a porté un coup sévère aux économies de ces pays. Tous leurs principaux produits — le café, le cacao et le cuivre, pour n'en nommer que quelques-uns — sont en déclin constant. Le pouvoir d'achat des pays africains découlant de l'exportation de leurs produits agricoles a diminué d'environ 40 p. 100 depuis 1973. Le prix du cuivre est à son niveau le plus bas depuis 40 ans.

103. Notre attention a été attirée sur la dégradation des termes de l'échange des pays africains, qui ont baissé de plus de 50 p. 100 entre 1977 et 1981. On calcule que les pertes annuelles en ressources extérieures, dues à cette détérioration, équivalent au total de l'aide reçue. Naturellement, l'insuffisance des recettes d'exportation est venue ajouter à leurs difficultés, surtout en ce qui concerne le service de la dette. Ce qui est pire, le taux du service de la dette augmente de façon dramatique. L'obligation du service de la dette dans les pays au sud du Sahara allait augmenter, d'après les projections, de 60 p. 100 en 1983.

104. Dans une situation aussi grave que celle-ci, le décaissement net de l'aide publique au développement pour l'Afrique au sud du Sahara a connu un déclin en 1982. J'ajouterai aussi que la concentration la plus importante de pays les moins développés — 26 d'entre eux — se trouve en Afrique. La situation extrêmement vulnérable de leurs économies se passe de commentaires.

105. La dégradation de l'environnement a eu des conséquences particulièrement graves pour les pays africains. Elle se traduit par la perte de terres arables, la destruction du couvert végétal, la désertification des pâturages et l'épuisement des nappes phréatiques. La dimension du problème est facile à imaginer si l'on songe que le désert en Afrique gagne chaque année environ 2 millions d'hectares. Il convient de souligner à cet égard la fragilité de l'écosystème africain. La croissance démographique pose elle aussi un problème très difficile pour la plupart des pays africains. Le désastre que cette situation annonce pour l'avenir peut facilement être imaginé. Le rétablissement d'un équilibre entre le développement, les ressources, l'environnement et la population s'impose peut-être nulle part avec autant d'urgence qu'en Afrique aujourd'hui.

106. Tout cela montre que la solution du problème africain ne pourra être trouvée du jour au lendemain grâce aux seuls secours d'urgence. Elle exige les efforts assidus des pays touchés eux-mêmes, comme ceux du reste de la communauté internationale. Nous voudrions souligner qu'il faudra à cet effet adopter des mesures adéquates pour faire face aux besoins à court, à moyen et à long terme. Les secours d'urgence, pour indispensables qu'ils soient, ne doivent pas faire perdre de vue les besoins en matière de développement de ces pays. Le rapport du Secrétaire général fournit une perspective d'ensemble de ces besoins.

107. Nous sommes encouragés de constater la prise de conscience grandissante de la communauté internationale, ainsi que cela ressort de notre débat, du besoin d'envisager la solution des problèmes économiques en Afrique dans une perspective à long terme.

Une nouvelle convention de Lomé devrait être signée en décembre. Le Comité du développement Banque mondiale FMI a approuvé un programme d'action concerté. Ce sont là des mesures opportunes, mais étant donné l'ampleur du problème elles ne suffiront pas, à moins qu'une action efficace ne soit entreprise pour surmonter les problèmes qui affectent des secteurs importants des économies de ces pays.

108. Nous approuvons sincèrement le projet de déclaration sur la situation économique critique en Afrique qui est présenté à l'Assemblée pour adoption. Ce faisant, je voudrais souligner le caractère global de l'action qui doit être entreprise en citant le rapport du Secrétaire général :

“Il faudra maintenant passer de la réflexion à l'action concrète. L'Afrique ne devrait pas être livrée à elle-même dans cette étape de transition : son économie est encore trop fragile pour résister seule aux tensions énormes que ne saurait manquer de susciter le passage de la situation de crise à la reconstruction et au développement.” [A/39/594, par. 207.]

109. M. DIALLO (Guinée) : Depuis deux jours, de nombreuses personnalités se succèdent à cette tribune pour traiter d'un sujet brûlant de l'heure : la situation économique critique en notre continent. Ma délégation fait siennes toutes les inquiétudes qui ont été exprimées ici quant à la conjoncture que connaît l'Afrique. Cependant, nous estimons qu'il n'est pas superflu d'insister sur la difficulté de l'impasse dans laquelle se trouve l'économie africaine, et sur la gravité de ses implications pour nos pays.

110. L'Afrique traverse une crise économique et sociale profonde caractérisée par une sécheresse prolongée, par une désertification accélérée ainsi que par un environnement économique international défavorable à tous égards. Qu'il s'agisse de la baisse accentuée des recettes provenant des exportations des produits de base, de l'élévation considérable de la dette extérieure ou qu'il s'agisse des taux d'intérêts élevés, du protectionnisme croissant et de la baisse de l'aide publique au développement, voilà autant de facteurs et d'indicateurs face auxquels nous devons apporter une action concertée et soutenue.

111. La gravité de la situation exige que l'action de la communauté internationale porte à la fois sur l'assistance d'urgence, la réhabilitation de l'agriculture et de l'industrie et, surtout, sur les garanties d'un apport de flux financiers accrus, par le respect des engagements en matière d'aide publique au développement. De même, sont nécessaires un accroissement des recettes d'exportation par une action visant notamment la stabilisation des cours des matières premières à des niveaux rémunérateurs et la levée des mesures protectionnistes, ainsi que des mesures d'annulation ou d'allègement très notable de la dette extérieure des pays africains.

112. Pour relever le défi du développement et faire face à la situation critique actuelle, ma délégation estime que les politiques et mesures nationales intégrées, telles que définies dans le Plan d'action de Lagos et dans le Mémoire spécial adressé au Conseil économique et social par la Conférence des ministres de la CEA, offrent un cadre bien conçu à l'action nationale et à l'appui de la communauté internationale.

113. En effet, le relèvement du secteur agricole, conformément à la priorité qui lui est accordée dans le Plan d'action de Lagos pour promouvoir, notamment, l'autosuffisance alimentaire, un meilleur équilibre entre produits agricoles d'exportation et production alimentaire, la réalisation de projets d'irrigation et la diversification des systèmes agricoles, en particulier dans les régions exposées à la sécheresse, est impératif.

114. Aussi les ressources financières et techniques en vue du redressement et du développement de l'industrie africaine deviennent-elles indispensables, étant entendu que la lenteur de la mise en œuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique ne fait que se prolonger.

115. La Déclaration de Harare sur la crise alimentaire en Afrique adoptée en juillet 1984 par la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, les initiatives du Secrétaire général et du Directeur général de la FAO concernant la crise alimentaire en Afrique et l'assistance au développement généreusement accordée par un certain nombre de pays donateurs sont autant d'éléments dont nous disposons pour jeter les bases d'une prospérité et d'une autosuffisance en Afrique, et notamment pour atteindre la sécurité alimentaire dans notre continent.

116. Si l'aide aux pays à déficit alimentaire atténue certes les souffrances des populations concernées, elle ne mettra cependant pas ces pays à l'abri d'autres déficits encore plus graves. C'est pourquoi le Gouvernement de la République de Guinée est plus que convaincu qu'au lieu de s'opposer l'aide alimentaire et le développement de tous les secteurs économiques doivent, au contraire, concourir, de manière coordonnée, au développement agricole et rural et, partant, à la mise en place d'une véritable sécurité alimentaire en Afrique.

117. Il nous faut substituer l'aide proprement dite à la volonté d'aider. La survie de l'Afrique en dépend. Les stratégies et actions qui doivent permettre d'apporter des solutions viables à la crise économique de l'Afrique nécessitent des investissements conséquents qui soient à la mesure des problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est à cela et à cela seulement que nous engage l'Afrique en nous demandant de faire preuve de solidarité agissante. Elle nous invite à renouveler, voire à accroître, notre engagement à éliminer définitivement la crise qu'elle connaît par des efforts intensifiés et concertés, de façon que l'impératif de stabilité et de paix sociale puisse être réalisé le plus tôt possible.

118. Nous nous félicitons qu'à sa seconde session de 1984 à Genève le Conseil économique et social ait approuvé les conclusions et recommandations adoptées par la dixième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation⁵, tenue en juin 1984, et les ait recommandées à l'Assemblée générale pour examen.

119. Nous reconnaissons ici que la coordination de l'assistance multilatérale et bilatérale incombe principalement aux gouvernements bénéficiaires et, à cet égard, des mécanismes efficaces de coordination au niveau national peuvent jouer un rôle très important. C'est pourquoi il serait opportun que les divers organismes du système des Nations Unies accordent une assistance technique dans ce domaine aux gouvernements qui en feront la demande.

120. Pour conclure, ma délégation invite la communauté internationale à se pencher très sérieusement sur la situation présente de l'Afrique afin de redynamiser le processus de relèvement, de reconstruction et de revitalisation des économies de nos États. Pour ce faire, l'assistance doit tendre à relever l'agriculture, à améliorer les recettes d'exportation, à accroître le financement consenti à des conditions de faveur et à alléger la dette et les charges du service de la dette. L'alinéa 3 de l'Article premier de la Charte nous y invite et nous y engage.

121. M. DE PINIÉS (Espagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Au cours de ces trois dernières années, l'ampleur même de la crise économique internationale a peut-être contribué à cacher, du moins partiellement, ses conséquences particulières sur certaines régions du monde. L'apparition de certains indices précurseurs d'un relèvement a été nécessaire pour que la véritable situation économique de l'Afrique nous soit révélée sous tous ses aspects dramatiques. Dans ces circonstances, l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la trente-neuvième session constitue la preuve en bonne et due forme que la communauté internationale a finalement reconnu l'urgence et la gravité de la crise économique qui règne en Afrique. Ma délégation estime de son devoir de prendre part à ce débat pour réitérer la solidarité du Gouvernement espagnol avec les pays africains en l'un des moments les plus difficiles de leur histoire récente.

122. L'examen de la situation économique de l'Afrique par l'Assemblée générale pourrait permettre de procéder à un diagnostic correct de la crise et de choisir les mesures de politique économique et sociale les plus appropriées pour y faire face. Néanmoins, nous estimons que l'objectif principal du débat doit être de contribuer à amener l'opinion publique mondiale à prendre conscience de la gravité particulière de la situation en Afrique et à faire naître la volonté politique des États d'y faire face. Dans cette tâche, l'Assemblée bénéficie de l'importante contribution que représentent le rapport du Secrétaire général [A/39/594] et la note [A/39/627], le Mémoire spécial adressé au Conseil économique et social par la Conférence des ministres de la CEA et le Programme d'action pour l'Afrique au sud du Sahara établi par la Banque mondiale. Dans ces documents et dans les interventions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant au cours de ce débat, un diagnostic de la crise africaine se fait jour et ma délégation l'appuie pleinement.

123. Il est évident que les pays d'Afrique connaissent des problèmes similaires à ceux qui affectent l'ensemble des pays en développement, c'est-à-dire une dette extérieure dont le service représente près de 25 p. 100 des recettes à l'exportation, la détérioration des termes réels de l'échange due à la baisse en termes réels des prix des matières premières, l'accroissement rapide de la population, le chômage et la stagnation persistante de la production.

124. Il faut ajouter à ce tableau général de la crise un facteur qui affecte tout particulièrement et gravement le continent africain. Depuis 1970, la production agricole africaine n'a fait que diminuer peu à peu au point que des pays qui avaient de grandes possibilités d'exportation dans ce domaine sont devenus des importateurs nets de produits agricoles. L'alimentation des habitants de la région dépend de plus en plus

des importations et de l'aide alimentaire. Cette situation est l'aboutissement d'une série de facteurs complexes parmi lesquels il faut relever les politiques agraires nationales, la désertification et la sécheresse. L'action conjointe de ces éléments a mené le continent africain à une situation extrême. D'après les données statistiques fournies par les divers organismes internationaux, près de 135 millions d'habitants des campagnes sont gravement affectés par la désertification, et au moins 150 millions de personnes souffrent de malnutrition.

125. Les pays africains eux-mêmes ont reconnu leur responsabilité primordiale quand il s'agit de mettre au point et d'appliquer les politiques d'ajustement à la mesure de la gravité de leurs problèmes. Néanmoins, l'ampleur de la tâche exige l'aide complémentaire de la communauté internationale. Seule une stratégie fondée sur des réformes intérieures et sur une coopération extérieure permettrait de s'attaquer aux causes structurelles de la crise et de jeter les fondements du développement économique de l'Afrique. En ce sens, ma délégation est pleinement d'accord avec le cadre de mesures prioritaires d'action internationale, tracé par le Secrétaire général dans sa note, parmi lesquelles se trouvent l'augmentation des courants financiers nets destinés à l'Afrique, la renégociation de la dette extérieure, le renforcement des mécanismes compensatoires étant donné la baisse des revenus à l'exportation et, notamment en ce moment, l'augmentation massive de l'aide d'urgence.

126. Le Gouvernement espagnol ne s'est pas limité à appuyer le développement économique de l'Afrique en augmentant ses échanges commerciaux avec le continent et sa participation aux mécanismes africains de développement régional, comme la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement. Au cours de ces dernières années, l'Espagne a mis au point un programme important de coopération scientifique et technique avec de nombreux pays africains et s'est jointe à tous les efforts internationaux destinés à surmonter les situations d'urgence que connaît la région.

127. Ma délégation est convaincue que ce débat pourrait constituer le point de départ d'une nouvelle étape dans les relations de l'Afrique avec le reste de la communauté internationale, fondée sur le réalisme et la coopération. Comme le dit le Secrétaire général dans son dernier rapport, l'heure n'est plus à la réflexion mais bien à l'action. Dans cette action solidaire, l'Espagne, mon pays, est disposée à assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent.

128. M. ZLATANOV (Bulgarie) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation partage la profonde préoccupation exprimée ici par de nombreux collègues qui m'ont précédé, devant la situation économique critique que connaît actuellement l'Afrique. Dans plusieurs documents publiés par l'Organisation des Nations Unies sur cette question, et notamment dans le dernier rapport du Secrétaire général [A/39/594], des données et des conclusions alarmantes illustrent la crise socio-économique profonde qui a bouleversé la majorité des pays africains.

129. Cette crise est d'une ampleur inégalée. L'un des aspects de la situation économique critique des pays en développement, en particulier en Afrique, est apparu de manière extrêmement aiguë sous forme de pénurie

alimentaire, de famine et de malnutrition pour des millions d'êtres humains, d'une diminution progressive du bétail, de la désertification de millions d'hectares de terres arables, de la sécheresse et de l'épuisement des ressources en eau. La crise économique en Afrique s'est trouvée aggravée au cours de ces dernières années par des conditions climatiques très défavorables, et notamment par la longue sécheresse qui a eu des effets désastreux sur le développement de l'agriculture dans la majorité des pays africains, dont l'agriculture est la base de l'économie.

M. Lusaka (Zambie) reprend la présidence.

130. La crise économique grave que connaît l'Afrique constitue, à nos yeux, l'héritage du long passé colonial des pays de ce continent. Les signes sporadiques de redressement économique dans certains pays occidentaux développés n'ont pas amélioré la situation économique des pays africains. Leur crise économique profonde est illustrée par la baisse du taux de leur produit national brut, qui a diminué de 0,1 p. 100 en 1983, entraînant ainsi un déclin substantiel du revenu par habitant de la population, qui a diminué de 4,1 p. 100 par an, dans les années 80. En raison des conditions défavorables des marchés mondiaux, ainsi que de la politique de protectionnisme et de restriction adoptée par les pays capitalistes occidentaux, la dette extérieure des pays africains atteignait à la fin de 1983 le niveau alarmant de 150 milliards de dollars. Le coût du service de cette dette extérieure intolérable absorbe à lui seul plus de un cinquième, soit presque un quart des recettes d'exportation des pays africains, du fait de la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée sur les marchés financiers des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux. En termes absolus, le service de la dette des pays africains s'élève à 8 milliards de dollars pour le début des années 80 et devrait atteindre 16 milliards de dollars de 1985 à 1987. Il s'agit là de ressources financières vitales pour les pays africains, dont une partie pourra être utilisée pour résoudre leurs problèmes économiques et sociaux les plus critiques.

131. Point n'est besoin d'avancer plus de chiffres pour illustrer la crise économique critique de l'Afrique. Mais le plus important, c'est la réalité que recouvrent ces chiffres, à savoir la vie misérable de millions d'Africains, de millions d'enfants africains, et le sort tragique d'un continent qui dispose d'un potentiel économique et social suffisant pour assurer le développement économique et social de ses pays et pour régler ses problèmes économiques, sociaux et écologiques les plus importants.

132. Il est pour le moins logique de s'interroger sur les causes profondes de la situation économique critique que connaît actuellement l'Afrique. Je voudrais citer à ce propos un passage du rapport du Secrétaire général, où il est dit que : "Les causes de la crise sont anciennes et remontent à la période coloniale." [Voir A/39/594, par. 143.]

133. Oui, les racines profondes de la situation critique actuelle — j'en suis absolument persuadé — résident dans la domination coloniale et l'exploitation impitoyable des pays africains. Les tentatives faites pour désamorcer cette crise en recourant à des mesures unilatérales ou palliatives, en préconisant des modèles de développement économique fondés sur le libre jeu des marchés et en procédant à des opérations

douteuses de sauvetage, au prix de concessions politiques accordées aux monopoles occidentaux, ne sauraient conduire à une solution radicale des problèmes économiques et sociaux complexes des pays africains.

134. Le Plan d'action de Lagos, que mon pays appuie, constitue un bon exemple des efforts déployés par la communauté africaine pour surmonter le sous-développement et amorcer un essor économique. A nos yeux, les problèmes nés de la situation économique critique que connaît l'Afrique doivent être résolus en même temps que d'autres problèmes concernant la restructuration des relations économiques internationales, sur une base juste et démocratique et par l'adoption de mesures efficaces et urgentes destinées à apporter une solution radicale aux problèmes économiques et sociaux graves des pays africains. Ces problèmes ne pourront être réglés que lorsque la paix et la sécurité régneront et que cessera la course aux armements déclenchée par les milieux occidentaux agressifs.

135. La République populaire de Bulgarie poursuit une politique constante de solidarité et de coopération avec les pays africains et d'autres pays en développement, une politique qui consiste à encourager la coopération économique, scientifique et technique, ainsi que le développement complet des économies de ces pays. Elle repose sur le strict respect des principes d'égalité, d'avantages mutuels et de non-ingérence dans les affaires intérieures dans ses relations avec les autres Etats. Dans la mesure de ses possibilités, la République populaire de Bulgarie s'est engagée dans une coopération active avec de nombreux pays africains grâce à la mise en œuvre de projets complexes, à l'organisation et à la création d'entreprises modernes agro-industrielles, ce qui a permis de résoudre certains des problèmes alimentaires de nombreux pays africains. A cet égard, mon pays a acquis une très grande expérience en créant une industrie agricole socialiste moderne à haut rendement. La République populaire de Bulgarie a contribué, sur les plans financier et matériel et grâce à l'apport de spécialistes qualifiés, à la construction de plusieurs entreprises industrielles et de systèmes d'irrigation, à la prospection géologique et à la formation de spécialistes, notamment sous forme de bourses accordées par le Gouvernement bulgare dans nos institutions d'enseignement supérieur. Nous pensons que le secteur public, compte tenu du rôle croissant joué par le processus de planification, ainsi que du renforcement du contrôle des ressources naturelles, pourrait contribuer à résoudre de nombreux problèmes de développement dans les pays africains.

136. La République populaire de Bulgarie, animée du désir d'encourager le développement d'une coopération économique mutuellement avantageuse, a introduit un système tarifaire préférentiel pour les produits industriels de base produits par les pays africains et d'autres pays en développement et exportés vers la Bulgarie. Ce régime préférentiel a diminué de 50 p. 100, voire supprimé totalement, les droits d'importation. Les relations commerciales entre la République populaire de Bulgarie et les pays en développement se sont développées d'une façon si dynamique qu'au début de 1984 elles ont atteint un montant de 2,3 milliards de dollars. Une grande partie de ce commerce se fait avec les pays africains, qui sont

parmi nos plus importants partenaires commerciaux. A la fin de 1983, plus de 6 600 spécialistes bulgares se trouvant dans de nombreux pays en développement, en majorité des pays africains, ont fourni sur le terrain une aide au développement de diverses branches de l'économie de ces pays, tandis que plus de 5 000 jeunes étudiants d'Afrique et d'autres pays en développement poursuivaient, au cours de ces dernières années, des études universitaires dans mon pays.

137. Le Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Zhivkov, accorde une attention particulière à la promotion de la coopération économique avec les pays en développement, y compris les pays africains. Les nombreuses réunions et discussions qu'il a eues avec les chefs d'Etat et de gouvernement de nombreux pays africains, tant en Bulgarie que dans ces pays, ont largement contribué à l'instauration d'une coopération mutuellement avantageuse entre nos pays. Cette politique ferme de coopération avec les pays africains a été illustrée par la visite officielle qu'a faite le Premier Ministre de mon pays au Zimbabwe, en Angola, au Congo, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, et en Ethiopie, au début du mois de juillet dernier. A la suite de cette visite, un nouvel élan a été donné au développement dynamique futur de notre coopération et de notre solidarité avec les pays africains, politique que mon pays continuera de poursuivre.

138. M. THIOUNN (Kampuchea démocratique) : L'Assemblée générale examine depuis trois jours l'un des problèmes les plus angoissants auquel doit faire face le monde actuel, à savoir la crise économique et sociale en Afrique, crise résultant de l'action combinée de facteurs tels que les mauvaises conditions climatiques — sécheresse et désertification —, la récession économique mondiale, l'alourdissement de la dette extérieure et la détérioration continue des termes de l'échange. Cette crise profonde et alarmante exige des mesures résolues et concertées tant de la part des pays africains concernés que de la part de la communauté internationale tout entière pour la survie de plusieurs centaines de millions d'être humains qui sont nos frères et nos sœurs.

139. L'importance du continent africain dans le monde n'est plus à démontrer. Sur le plan politique, il suffit de rappeler que cette terre, où l'humanité a son origine, comprend aujourd'hui 50 Etats souverains, le tiers des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Sur le plan économique, l'Afrique recèle des richesses naturelles, minières et agricoles, exploitées et potentielles, dont dépendent, en très grande partie, le développement et la prospérité de tous les pays du monde, notamment les pays industrialisés. La situation politique et économique de l'Afrique exerce une influence indéniable sur les relations et la coopération internationales.

140. Ces faits soulignent le devoir vital pour toute la communauté internationale de venir en aide à l'Afrique et de lui apporter sa contribution effective pour résoudre ses problèmes alarmants de l'heure. C'est pour nous tous un devoir à la fois humanitaire et politique, dicté implicitement par la Charte des Nations Unies. En effet, la détérioration continue de la situation économique et sociale en Afrique constitue un danger pour la stabilité de notre planète. Elle est

grosse de menaces pour la paix et la sécurité internationales.

141. A l'heure actuelle, 24 pays africains au moins sur 50, soit presque la moitié, souffrent d'une grave pénurie alimentaire et ont besoin d'une aide d'urgence. Cent cinquante millions de personnes, soit le tiers de la population totale du continent africain, souffrent de la malnutrition et de la famine. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent chaque jour de faim, de soif et de maladies endémiques. Des centaines de milliers de têtes de bétail indispensables à la production agricole ont déjà péri.

142. L'ampleur et la complexité de cette calamité trouvent leur origine dans les mauvaises conditions climatiques persistantes et dans la crise économique internationale, en particulier la récession mondiale récente, qui ont touché sévèrement les pays africains et, notamment, ceux au sud du Sahara.

143. La sécheresse caractérisée par l'irrégularité, l'insuffisance et même l'absence continue de précipitations a ravagé les savanes, et même les côtes, dans toutes les régions du continent africain qui avaient été, jusqu'ici, épargnées. Des rivières et cours d'eau ont disparu. La terre est en train de mourir. Chaque année, la désertification gagne 6 millions d'hectares et ramène la productivité à zéro dans 21 autres millions d'hectares. Ces fléaux ont entraîné des déplacements massifs, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à un autre, d'hommes, de femmes et d'enfants vers des zones plus prospères, ce qui aggrave les problèmes écologiques déjà bien complexes.

144. Les difficultés dues aux conditions climatiques défavorables sont exacerbées par les problèmes nés de la crise économique d'origine exogène. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène conjoncturel, la récente récession mondiale a eu un impact extrêmement sévère dans de nombreux pays qui étaient déjà en difficulté avant la crise. Elle a entraîné un rétrécissement du volume et de la valeur des exportations des pays africains et une détérioration des termes de l'échange qui entrave la capacité d'importation des produits alimentaires pour compléter une production vivrière en constante diminution. A cela s'ajoute une dette extérieure croissante, dont le service représente maintenant près de 25 p. 100 des recettes d'exportation des pays africains.

145. Certes, comme le constate le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, nous ne sommes pas encore au fond de l'abîme, mais le pire reste à craindre.

146. Déjà, en 1980, les chefs d'Etat et de gouvernement africains, conscients de la dégradation continue de l'environnement économique et social de leur pays et de ses graves conséquences, ont adopté le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique. Plus récemment encore, au cours de la dixième réunion de la Conférence des ministres de la CEA, en mai 1984, les ministres africains responsables du développement économique et de la planification ont adopté un Mémoire spécial, par lequel ils reconnaissent qu'il leur appartient, au premier chef, de trouver une solution à la crise et s'engagent à redoubler leurs efforts pour la surmonter. De toute évidence, aucune initiative ne

pourrait être prise, et encore moins réussir, sans l'appui et l'effort actifs des gouvernements et peuples africains eux-mêmes.

147. Néanmoins, les pays africains et leurs peuples sont principalement victimes d'un climat et d'un environnement inhospitaliers et aussi d'une crise économique qui transcendent leurs capacités.

148. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général qui, dans sa note, a bien voulu clairement souligner que

“par leurs actions récentes, les pays africains ont démontré leur volonté de surmonter leurs difficultés et de se préparer un avenir meilleur. Le Plan d'action de Lagos manifestait déjà leur détermination de prendre fermement en main leurs propres destinées. Mais les peuples d'Afrique ont besoin de nous : leur épreuve est aussi la nôtre et c'est ensemble que nous la surmonterons.” [Voir A/39/627, par. 19.]

Le temps n'est plus à la réflexion mais à l'action.

149. A court terme, priorité doit être donnée aux domaines d'aide alimentaire et médicale pour sauver des millions de frères et sœurs africains, en particulier ceux des pays de l'Afrique subsaharienne et ceux de l'Afrique australe qui ont subi, pendant 13 années consécutives, une sécheresse sévère. Sur un montant de 2,9 millions de tonnes demandées, les pays donateurs ont déjà assuré 2,6 millions de tonnes. Mais les besoins pour 1985 sont encore plus importants.

150. A long terme, il est indispensable que la communauté internationale, en particulier les pays développés qui ont enregistré une reprise économique, puisse créer un environnement économique favorable et accroître leur assistance financière et technique pour compléter les ressources nationales existantes afin d'aider les pays africains à mettre en œuvre le Plan d'action de Lagos, qui vise à développer la production agricole, non seulement pour l'exportation mais, ce qui est plus important, pour l'autosuffisance en produits alimentaires, et à appuyer le processus de relèvement et de reconstruction, notamment dans les secteurs industriels et des infrastructures physiques et sociales.

151. La délégation du Kampuchea démocratique tient à saisir cette occasion pour réaffirmer, une fois de plus, la sympathie naturelle et les profonds sentiments d'amitié et de solidarité du peuple et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique pour les pays et les peuples frères africains, victimes de la crise économique et des calamités naturelles. En tant que l'un des pays en voie de développement les plus démunis, victime de surcroît de la guerre d'agression et de génocide que l'on sait, le Kampuchea démocratique mesure, dans toute son ampleur, la tragique situation à laquelle sont en train de faire face, avec courage, ténacité et dignité, depuis bientôt deux décennies, les peuples et les gouvernements africains. Malgré les graves problèmes qui menacent la survie même de la nation et du peuple du Kampuchea, mon gouvernement cherche toujours à contribuer d'une manière positive aux efforts déployés par les pays africains et par la communauté internationale afin de surmonter ces situations alarmantes actuelles. C'est mû par ces sentiments que mon gouvernement s'est efforcé, dans la mesure de ses très modestes moyens,

et dans une situation difficile de guerre, de participer aux travaux des deux conférences internationales pour l'assistance aux réfugiés en Afrique, et leur a apporté ses humbles contributions financières en témoignage de sa solidarité et de son amitié fraternelles et indéfectibles avec les pays et les peuples africains.

152. Ma délégation voudrait exprimer ici sa confiance que, sur la base de nos travaux passés et présents et grâce aux efforts méritoires de notre coordonnateur, Tomohiko Kobayashi, du Japon, et aussi à votre compétente direction, Monsieur le Président, l'Assemblée générale pourra aboutir à des résultats positifs et concrets qui traduisent les profondes préoccupations de la communauté internationale, et notamment celles des pays africains victimes, et, à cet effet, elle adoptera par consensus le projet de déclaration sur la situation économique critique en Afrique.

153. Nous souhaitons sincèrement que les nobles efforts et la détermination des gouvernements et peuples africains de s'attaquer de front, individuellement et collectivement, à la situation critique et alarmante de leurs pays soient secondés et soutenus activement et efficacement par toute la communauté internationale. Ce n'est pas là une question d'altruisme mais une nécessité vitale née de l'interdépendance globale. Cela est conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, dont nous célébrons l'année prochaine le 40^e anniversaire, à savoir, "réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique ou social". De l'issue de cette bataille gigantesque contre ce fléau à l'échelle de tout un continent et qui défie l'humanité tout entière dépend non seulement la survie de millions d'êtres humains — nos frères et sœurs d'Afrique —, mais aussi la dignité de tous les autres êtres humains, notre dignité, ainsi que la paix et la stabilité dans le monde.

154. M. AL-MUSFIR (Emirats arabes unis) [*interprétation de l'arabe*] : Nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la situation économique critique en Afrique en vue de proposer des solutions immédiates à moyen et à long terme. Mais nos frères africains cherchent avant tout à faire face à la tragédie immédiate qui afflige certains pays africains, tragédie qui de jour en jour devient plus grave, et affecte les hommes, les animaux et les plantes. L'avancée rapide du désert sur les terres arables et les établissements humains et la sécheresse ont frappé les populations, décimé le bétail et endommagé les racines des arbres.

155. Il est impossible d'examiner la question de la crise économique en Afrique sans remonter au passé récent pour identifier les causes profondes de cette crise. L'Afrique est un continent très densément peuplé et doté de ressources naturelles stratégiques immenses et de sources d'énergie. En vérité, d'après des rapports scientifiques, récents, les ressources qui ne sont pas encore exploitées dépassent de loin celles qui le sont. Mais le colonialisme intransigeant et les colonialistes égoïstes ne permettent que l'exploitation des ressources qui répondent à leurs besoins immédiats afin d'augmenter leurs bénéfices. La politique du colonialisme en Afrique fut l'appropriation arbitraire des ressources naturelles. Lorsque les colonialistes sont partis sous la pression de la résistance nationale africaine, ils ont été remplacés par des sociétés

exploitatrices qui se sont emparées des richesses de ces peuples et les ont monopolisées, sans contribuer à l'édification de l'économie nationale de ces Etats.

156. La situation en Amérique latine et en Asie n'est pas meilleure qu'en Afrique. Un survol de la situation des Etats du tiers monde qui ont souffert dans le passé de l'occupation étrangère et souffrent aujourd'hui du contrôle exercé par les grandes sociétés sur leurs ressources naturelles et leurs marchés montre que des dizaines de milliers d'êtres humains meurent de faim dans beaucoup de ces pays et des millions d'autres souffrent de sous-alimentation chronique. En même temps, dans les pays industrialisés, les montants consacrés aux produits de beauté et aux produits de régime et autres matériels d'amaigrissement représentent la moitié de la dette africaine qui se monte à 150 milliards de dollars au début de 1984.

157. La réponse rapide des pays industrialisés et amicaux aux appels des pays africains affligés mérite notre admiration et notre appréciation, si toutefois l'aide apportée sous forme de vivres et autres moyens de subsistance ne vise pas à imposer des conditions politiques aux pays qui sont dans le besoin et dont les citoyens sont entre la vie et la mort.

158. La meilleure solution à court terme à la crise économique en Afrique serait, pour les pays qui sont en mesure de le faire, de prévoir des réserves alimentaires et fourragères pour une période d'au moins trois ans. Cela devrait se faire dans le cadre d'un plan à moyen terme fondé sur une contribution effective des pays industrialisés dans le but d'aider les Etats africains en supprimant les mesures protectionnistes, en baissant les taux d'intérêt et en contrôlant l'inflation exportée dans les Etats en développement. Quant à la solution à long terme, elle réside, selon nous, dans la maîtrise de la course aux armements et dans l'affectation des fonds ainsi libérés aux pays affectés, en particulier afin de les aider dans leur développement.

159. Je vais présenter quelques statistiques pour montrer que c'est bien dans cette direction qu'il faut chercher une solution. Les dépenses militaires les plus faibles s'élèvent à 19 300 dollars par soldat, contre seulement 380 dollars par école. Pour 100 000 personnes, il y a 556 soldats en armes et seulement 85 médecins. Dans les pays industrialisés, chaque individu voit consacrer 45 dollars de ses revenus à la recherche militaire et 11 cents seulement à la recherche médicale.

160. En résumé, on ne peut traiter de la situation tragique du continent africain sans traiter de l'ordre économique international actuel. Cette situation est une conséquence naturelle de cet ordre, celui-ci n'ayant pu répondre aux exigences de notre époque. Toute tentative que l'on ferait pour maintenir ou perpétuer cet ordre ne pourrait que conduire à une catastrophe économique mondiale. Les crises économiques répétées, l'inflation, le chômage, la hausse galopante des prix des produits finis, l'écart grandissant entre le Nord et le Sud et les difficultés croissantes que connaissent les pays en développement, tous ces facteurs ne sont que la conséquence naturelle du système actuel des relations économiques internationales. Si l'on entend remédier à la situation économique d'un Etat particulier sans considérer la nature même des relations économiques internatio-

nales, on ne peut qu'échouer. Il est nécessaire de remplacer l'ordre économique international actuel par le nouvel ordre international proposé par l'Assemblée générale.

161. Les Emirats arabes unis croient à la coopération entre pays en développement et, en toute bonne foi, nous jouons notre rôle dans le groupe des pays en développement. Quant à la couverture géographique de notre aide, mon pays a participé au financement de 76 projets dans 39 pays en développement dont 18 sont situés en Afrique. Notre assistance s'est concentrée essentiellement sur le financement de projets importants comme la construction de barrages, de routes, de centrales électriques, d'écoles et d'hôpitaux. Point n'est besoin de mentionner tous les Etats qui ont reçu une assistance de mon pays sous forme de prêts à long terme et de dons. Cette assistance s'ajoute à l'aide bilatérale fournie par mon pays, et, étant donné la situation critique de l'Afrique, nous examinons la possibilité de participer à une campagne visant à aider les pays déshérités de ce continent. Nous invitons tous les Etats à participer d'urgence à cette campagne pour faire face à la situation de plus en plus difficile que connaît l'Afrique.

162. M. GARCÍA-MORENO (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : La tragédie que vit actuellement l'Afrique justifie pleinement la décision de l'Assemblée générale d'inscrire à son ordre du jour la question relative à la situation économique critique en Afrique. La note du Secrétaire général [A/39/627] et le rapport préparé par son Représentant spécial [voir A/39/594] sont des documents dans lesquels la situation est analysée avec clarté et compétence. L'Assemblée générale ne peut qu'apprécier à leur juste valeur ces documents et exprimer sa reconnaissance aux personnes qui ont contribué à leur élaboration.

163. Les peuples d'Afrique traversent une phase des plus difficiles de leur développement économique et social. Aux problèmes structurels se sont ajoutés les déséquilibres provoqués par une crise économique mondiale, d'où une situation extrêmement précaire qui affecte directement les populations et compromet des possibilités de croissance et de développement à long terme.

164. Cette situation d'urgence est le résultat d'une sécheresse persistante qui a frappé de nombreux pays et plus récemment la sous-région orientale. Les aspects critiques sont dus à un manque actuel ou imminent d'aliments et d'eau; à de graves pertes du bétail; à des importations massives d'aliments qui représentent une lourde charge; au risque croissant de malnutrition et de maladie et au déplacement des populations affectées par la sécheresse. Le défi que constitue cette situation est la raison essentielle pour laquelle nous sommes réunis ici afin de lancer un appel à la solidarité et à la coopération entre les peuples.

165. La faim, a-t-on dit, n'a pas d'idéologie ni de couleur politique. La communauté internationale ne saurait assister indifférente à la mort lente et douloureuse d'êtres humains victimes de la malnutrition. Dans cette épreuve, nous devons tous être solidaires. Il serait vraiment horrible de ne pas agir quand on sait que tant de vies pourraient être sauvées.

166. Le Secrétaire général, indépendamment des problèmes propres à chaque pays, a dégagé un certain

nombre de priorités générales à partir desquelles une action mondiale concertée revêtirait une importance immédiate et décisive, à savoir l'augmentation des flux financiers nets à destination de l'Afrique; la dette extérieure; les recettes provenant des exportations de produits de base; l'accroissement de la production agricole et une augmentation massive de l'aide d'urgence. Les mesures suggérées pour développer ces différents secteurs devraient recevoir l'appui de la communauté internationale.

167. Il s'agit là d'une réalité qui englobe tout le monde en développement. Les problèmes sont fondamentalement les mêmes. Néanmoins, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, on ne peut les ignorer car ils ont des retombées de plus en plus dévastatrices : détérioration des termes de l'échange, prix non rémunérateurs des produits de base, barrières protectionnistes, déficits chroniques de la balance des paiements, bas niveaux de développement industriel, pénurie alimentaire, élargissement du fossé technologique et, pour de nombreux pays, importations massives de ressources énergétiques. Tels sont les éléments de la grande tragédie de nos peuples. Il faut y ajouter l'écrasante charge de la dette à laquelle, dans de nombreux cas, il est impossible de faire face dans les conditions actuelles, un endettement qui absorbe et épuise les ressources nécessaires au développement, paralysant ainsi les efforts de nombreuses années.

168. Il convient de souligner ici la mise en garde du Secrétaire général qui, évoquant les possibilités d'augmenter les flux financiers nets à destination de l'Afrique, a déclaré :

“A ce sujet, permettez-moi d'exprimer mon souci que les pays d'Afrique ne deviennent pas les otages d'un débat entre pays donateurs sur la répartition de leurs contributions au système multilatéral.” [Voir A/39/627, par. 7.]

A cela, il faut ajouter qu'un élément important de l'assistance est la non-discrimination. L'aide conditionnée par un comportement particulier fausse et trouble les relations internationales.

169. Dans le cas de l'Afrique, la crise est particulièrement grave en raison de la situation d'urgence créée par la sécheresse qui sévit dans diverses sous-régions du continent et dont les conséquences sont des insuffisances pérennes dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de l'eau, des transports, du stockage des vivres, de la distribution, de la santé, de la nutrition, de l'énergie et de l'environnement.

170. L'évolution des indicateurs économiques ne peut être que décourageante : le produit national brut de l'Afrique en développement a diminué de 0,1 p. 100 en 1983, et l'on prévoit une croissance marginale de seulement 1,8 p. 100 pour l'année 1984. En conséquence, le revenu par habitant n'a fait que diminuer depuis 1980 atteignant un taux annuel moyen de 4,1 p. 100. En 1983, le volume des exportations avait atteint son plus bas niveau annuel depuis 1974. La même année, la dette extérieure s'élevait à 150 milliards de dollars dont 120 milliards consacrés au service de la dette, soit 22,4 p. 100 du total des recettes provenant des exportations.

171. D'autres facteurs dont il faut tenir compte sont la détérioration des conditions du commerce, l'augmentation des taux d'intérêt et la diminution, en

termes réels, du financement à des conditions de faveur.

172. Les pays de l'Afrique australe seront obligés d'importer la moitié des céréales dont ils auront besoin en l'an 2000 si les tendances en matière de population et de production se confirment. Au cours des dix dernières années, la production alimentaire par habitant a baissé de plus de 10 p. 100 et la moyenne des approvisionnements en produits alimentaires n'a pu être maintenue qu'entre 6 et 7 p. 100 au-dessous des besoins nutritionnels. Le volume des importations alimentaires a plus que doublé et leur coût a quintuplé, ce qui projette devant nous le tableau très inquiétant du spectre de la faim.

173. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, devant le nombre de pays affectés par les catastrophes naturelles ou causées par l'homme et confrontés aux carences alimentaires graves, a alerté la communauté internationale en avril 1983 pour que celle-ci apporte son aide dans le cadre d'opérations d'urgence et de relèvement. Il a dit : "A l'heure actuelle, l'Afrique est confrontée à une série de problèmes qui entravent le progrès vers l'unité, la stabilité et un niveau de vie meilleur pour la majorité des Africains."

174. Au cours des dernières semaines, les médias — la télévision en particulier — ont porté jusque dans les foyers de nombreux pays les images désolantes et le visage brutal de la pauvreté et de la faim qui est celui de divers pays d'Afrique, de l'Ethiopie tout particulièrement. La conscience des pays riches, comme c'est souvent le cas en pareille situation, a été secouée par la tragédie de tant d'hommes, de femmes et d'enfants affectés par des conditions inhumaines. Bien sûr, la solidarité s'est manifestée, solidarité qui a ses racines dans la fraternité humaine et en particulier dans la communauté de vocation et de destin de l'homme. Les plus privilégiés sentent qu'ils ont l'obligation de se montrer solidaires et d'aider les déshérités et les faibles.

175. C'est à cela que se résume l'appel d'aujourd'hui : une action concrète et décidée pour aider l'Afrique à surmonter sa situation d'urgence.

176. La Colombie a offert son aide et sa collaboration, dans toute la mesure de ses moyens, soit par la voie bilatérale grâce aux nations avec lesquelles elle a des relations diplomatiques ou par le truchement des diverses organisations du système international. Nous sommes en effet réunis par la notion de coopération qui exige que chaque pays étudie et comprenne les problèmes dus à des situations générées par la pauvreté, le retard, l'injustice et l'instabilité et qu'il aide à les résoudre.

177. Nous estimons que dans le cas de l'Afrique il ne s'agit pas de trouver une oasis providentielle pour étancher temporairement la soif. Le potentiel nécessaire pour orienter cet important continent vers l'autosuffisance alimentaire et le développement équilibré existe.

178. En Afrique, néanmoins, les souffrances continueront tant que l'on ne procédera pas à des transformations profondes susceptibles de favoriser des solutions durables à ses problèmes de structure et pour lesquels il est nécessaire que les efforts individuels soient étayés par l'aide extérieure. L'Afrique doit

rechercher des solutions à long terme qui mettraient les générations futures à l'abri de ces souffrances épouvantables. Les domaines d'action sont également bien définis dans le Plan d'action de Lagos. Ce qui importe au plus haut point, c'est une mobilisation effective de l'assistance bilatérale et multilatérale dans les secteurs critiques du développement technique et humain.

179. Nous sommes d'accord pour reconnaître que l'heure n'est plus à la réflexion mais à l'action. L'Afrique n'est pas seule dans sa tragédie et dans cette période de transition. A cet égard, nous estimons qu'il est nécessaire d'adopter une déclaration réaliste et claire, montrant la voie qu'il conviendrait d'emprunter pour que l'Afrique sorte de son malheur. Tous les êtres, tous les enfants de l'Afrique lancent un appel dramatique aux peuples qui vivent dans l'opulence.

180. M. AZZAROUK (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : La situation économique critique en Afrique mérite la plus grande attention possible de la part de la communauté internationale. Par ailleurs, l'examen de cette question devrait prendre en considération les diverses dimensions qui en forment les éléments essentiels, car se contenter d'un traitement superficiel et s'arrêter à ce phénomène sans en analyser les causes profondes ne nous permettra en aucune manière de parvenir aux mesures efficaces exigées par la situation.

181. La situation économique et sociale en Afrique a atteint un très grand degré de complexité depuis qu'une série d'éléments extérieurs, naturels et intérieurs se sont conjugués, leurs graves répercussions conduisant à un accroissement effrayant du taux de mortalité collective, de la famine, de la maladie et du retard. Tout cela a encore accru le poids du legs que les gouvernements nationaux ont reçu du colonialisme et de l'exploitation.

182. Les documents et les rapports qui sont soumis par les organisations et les organismes internationaux de même que la teneur des déclarations des divers orateurs prouvent que la communauté internationale a commencé à prendre conscience de la gravité de ce problème et a suggéré un certain nombre de plans et d'idées susceptibles de le résoudre. Il y a un consensus sur la nécessité de déployer des efforts à l'échelon international afin de circonscrire les terribles effets des facteurs naturels. De même, on parle de la responsabilité qu'a la communauté internationale d'appuyer les programmes et les plans des gouvernements africains en matière de sécurité alimentaire et d'alléger les charges des dettes extérieures accumulées. Par ailleurs, un engagement général de fournir une assistance dans l'exécution de projets d'infrastructure est nécessaire. La délégation de la Jamahiriya arabe libyenne considère que ces options peuvent permettre d'espérer de la part de la communauté internationale une prise de conscience de sa responsabilité en ce qui concerne l'injustice et le pillage de leurs ressources dont ont été victimes les peuples africains.

183. La contribution internationale ne peut en aucune manière être une alternative à l'effort africain et tout prouve que les gouvernements de ce continent prennent conscience de l'importance de leurs responsabilités. Les programmes et les plans de développement de nombreux pays africains suscitent notre admiration et notre appréciation. L'Afrique est plei-

nement consciente de son problème et les plans économiques approuvés dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] indiquent la ferme volonté des Etats africains d'affronter le problème en comptant d'abord et avant tout sur leurs propres efforts et possibilités et ensuite sur l'aide internationale. Mais les conditions internationales inquiétantes ont laissé peu de marge de manœuvre du fait de la diminution des prix des matières premières dont ces pays sont les principaux exportateurs et des mesures protectionnistes qui interdisent l'accès de leurs produits agricoles aux marchés internationaux. De plus, les besoins de financement des Etats africains pour les projets d'infrastructure et leur sécurité alimentaire les ont forcés à accepter des prêts à des conditions défavorables. Le prétendu investissement étranger dans des secteurs marginaux n'a jamais eu d'autre but que de réaliser rapidement des profits et de faire sortir clandestinement d'Afrique ses réserves en devises fortes.

184. Telles sont les circonstances extérieures qu'affrontent les projets de développement en Afrique, lesquels ne peuvent être mis en œuvre en l'absence de la coopération et de la compréhension internationales.

185. Il est du droit de l'Afrique, qui a contribué dans le passé et qui contribue toujours à la création de la civilisation moderne, d'attendre du monde en général, et des Etats avancés en particulier, qu'ils lui viennent en aide afin de relever le double défi de la survie et du développement. Nous ne croyons pas qu'il convienne aux pays donateurs d'agir d'une manière qui porte atteinte à la dignité de l'Afrique, comme s'il s'agissait de faire un acte de charité. En effet, cela constituerait un déni du droit inaliénable de l'Afrique de jouir de ses propres ressources, qui ont été pillées durant la période d'exploitation et de dépendance, et dégagerait les pays donateurs de la responsabilité du retard économique et social, une situation dont ils ont hérité au moment de l'indépendance.

186. La solution de la crise économique et sociale africaine est largement une question de justice, de souveraineté, de fraternité et de solidarité entre les peuples. On ne peut trouver de solutions effectives à ce problème si on le considère simplement comme la conséquence de catastrophes naturelles. Il doit être envisagé dans le contexte de ses causes fondamentales. Les relations économiques internationales actuelles, malgré leurs répercussions effrayantes sur le continent africain, ne sont pas les seules responsables de la situation. En effet, un certain nombre d'autres éléments non moins dangereux existent. On pourrait les résumer comme suit.

187. Premièrement, l'implantation et la militarisation d'entités racistes et expansionnistes qui œuvrent en tant qu'agents de la gestion et de la protection des monopoles impérialistes. Tout le monde sait que la présence de telles entités agressives impose des charges supplémentaires en particulier aux pays qui les affrontent parce qu'ils sont obligés de prélever des sommes très élevées sur leurs ressources limitées pour les consacrer à la défense nationale.

188. Deuxièmement, les tentatives faites pour diviser l'OUA et alimenter les différends locaux. Elles représentent encore une fois un complot qui vise à détourner l'attention des peuples africains de leurs

problèmes essentiels et à leur faire gaspiller leurs ressources dans des combats marginaux.

189. Troisièmement, les tentatives faites pour exploiter la crise économique actuelle et dicter des solutions et des projets défaitistes au service de l'impérialisme, lequel cherche à imposer la reconnaissance des entités sionistes et racistes.

190. Quatrièmement, l'établissement d'un lien entre l'assistance fournie et des concessions sur les options politiques, économiques et sociales. Cela est rejeté catégoriquement par les gouvernements et les peuples africains.

191. Il s'agit là d'éléments essentiels qui sous-tendent la crise africaine actuelle et qui devraient être pris en considération par la communauté internationale dans la recherche de solutions à tous les aspects de la crise actuelle.

192. Lorsque nous parlons de la question qui retient notre attention aujourd'hui, nous le faisons en tant qu'Etat africain qui, avant l'éclatement de la révolution de septembre, a également souffert de la famine, de la maladie et du sous-développement. La révolution de 1969 a dû en effet faire face au sous-développement, briser les chaînes de la sujétion politique et économique et libérer le pays des bases militaires étrangères. Dans sa lutte pour atteindre ses objectifs légitimes, le peuple libyen a affronté des complots et des pressions comme le blocus économique et des campagnes visant à le priver de la technologie moderne et de l'enseignement et de la formation offerts par les universités et les instituts modernes. Tout cela avait pour objectif de nous effrayer et de détourner notre attention afin de nous empêcher d'affecter tout notre potentiel au progrès du pays. Ces tentatives ont atteint leur paroxysme avec l'agression militaire armée dans nos eaux territoriales dans le golfe de Syrte.

193. Cette politique prouve encore une fois l'énormité des dangers qui accompagnent l'exécution des plans de développement économique et social dans n'importe quel Etat africain et de l'injustice qui règne encore dans les relations internationales, bien qu'il se trouve encore des gens pour défendre cela.

194. La Jamahiriya accorde une très grande importance à la coopération avec les Etats africains, étant donné que nous sommes un Etat africain et que nous croyons à la nécessité de la coopération régionale et internationale. Malgré notre potentiel économique très limité et les pressions exercées sur nous, notamment en ce qui concerne le pétrole, nous avons accompli notre devoir en accordant toute assistance au développement économique africain.

195. Pour la réalisation de ces objectifs, la Jamahiriya a signé un très grand nombre d'accords bilatéraux avec la majorité des Etats africains couvrant tous les domaines de la coopération, y compris des prêts à des conditions avantageuses, des crédits, des dons et une participation à l'exécution d'un très grand nombre de projets dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la santé, de l'électricité et des transports. Nous avons ainsi fourni des bourses à plus de 7 000 étudiants africains. Pour appuyer les campagnes de lutte contre les maladies endémiques et contre les conséquences des catastrophes naturelles, la Jamahiriya a fourni une assistance en nature et en espèces à un très grand nombre d'Etats africains.

196. Nous avons été des précurseurs dans l'action commune pour assurer la sécurité alimentaire africaine et pour fournir du travail à des centaines de chômeurs par la création de sociétés mixtes dans les domaines de l'agriculture, de la pêche maritime, de la métallurgie et des transports maritimes. C'est ainsi que dans 26 Etats africains, des compagnies et des sociétés mixtes libyennes et africaines ont été créées avec une participation libyenne de plus de 800 millions de dollars.

197. En matière d'aide multilatérale, nous fournissons une assistance dans les domaines des banques et des fonds de développement ainsi que dans ceux de la coopération intra-africaine et interarabe et nous participons à toutes les activités de la Ligue des Etats arabes et de l'OUA, ainsi qu'à la coordination entre la Stratégie pour le développement économique concerté du monde arabe et le Plan d'action de Lagos. Quant à l'Organisation des Nations Unies, nous fournissons une aide constante, dans la mesure de nos possibilités en tant qu'Etat africain en développement, aux institutions spécialisées et aux organismes internationaux chargés d'améliorer la situation économique et sociale du continent africain.

198. La situation économique critique en Afrique représente un des grands défis qui exige une action immédiate par l'adoption d'un plan qui tiendrait compte des différentes dimensions de ce problème, un plan qui préciserait les responsabilités des parties concernées de mettre fin aux malheurs endurés par le peuple africain qui attend du monde la justice plutôt que la pitié.

199. M. MOUNKEILA (Niger) : Monsieur le Président, en prenant aujourd'hui la parole au nom de tous les pays membres du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [CILSS], permettez-moi de vous présenter les chaleureuses félicitations de son président en exercice, le président Seyni Kountché, et celles de tous ses collègues et chefs d'Etat dont certains sont venus ici-même pour vous exprimer ces félicitations, à l'occasion de votre brillante élection à la présidence de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Votre élection, Monsieur le Président, a été celle de l'ardeur au travail, de la tolérance et de la sagesse.

200. Nous remercions également M. Jorge Illueca d'avoir dirigé les travaux de la trente-huitième session avec tact et brio.

201. Enfin, les pays du CILSS expriment toute leur sympathie et prodiguent leurs encouragements à M. Tomohiko Kobayashi pour qu'il remplisse avec succès son rôle de coordinateur dans les consultations officielles concernant la situation économique en Afrique.

202. C'est précisément en raison de cette crise économique que, préoccupés par les premières manifestations de la crise, et notamment par une de ses causes les plus pernicieuses au Sahel, à savoir la sécheresse, en 1974, six Etats sahéliens — le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad —, dont les économies venaient d'être durement éprouvées par les répercussions désastreuses de la sécheresse de 1968 à 1976, décidèrent de créer le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel. Quelques années plus tard, le cercle s'élargissait avec l'adhésion de la Gambie en 1975, et du Cap

Vert en 1977. Point n'est besoin de rappeler que cette organisation marque la volonté politique des dirigeants des Etats concernés de faire face à cette calamité et de renforcer leur coopération dans tous les domaines.

203. Face aux effets perniciose de la sécheresse et de la désertification, les Etats du CILSS ne pouvaient réaliser seuls ce noble objectif; aussi ont-ils apprécié la création par l'Assemblée générale du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne en vue de les aider à élaborer leurs programmes, à mobiliser les fonds nécessaires à sa réalisation et à en assurer l'exécution. De même, plusieurs actions positives, tant bilatérales que multilatérales, devaient appuyer les efforts nationaux sur ce plan. Ces efforts ont surtout porté sur la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines; la sauvegarde du couvert végétal, à savoir projets de reboisement, foyers améliorés, lutte contre les feux de brousse; la recherche d'énergie de substitution pour limiter les prélèvements sur le bois; la construction de routes secondaires; la formation de ressources humaines.

204. A ce stade, j' me plaît de remercier le Bureau pour la région soudano-sahélienne pour son soutien appréciable et de rendre un hommage mérité au Secrétaire général qui a bien voulu, au début de cette année, visiter certains Etats du CILSS, pour se rendre compte par lui-même de la situation, mesurer l'ampleur des calamités et sensibiliser ainsi la communauté internationale au sort de nos pays.

205. En dépit de tout ce qui a été dit et fait pendant dix années d'âpres luttes, nous sommes au regret de constater que le Sahel a enregistré un déficit alimentaire record de 1 600 000 tonnes de céréales au cours de la campagne 1983-1984. La campagne 1984-1985 s'annonce encore plus éprouvante.

206. Nous apprécions hautement l'acte de solidarité de la communauté internationale, et notamment celui des différents bailleurs de fonds. Eu égard à la gravité d'une telle situation, nous ne pouvons que réitérer la déclaration de Niamey du 31 janvier 1984 des chefs d'Etats du CILSS, et plus particulièrement la demande faite

“à tous les pays et organisations sensibles aux difficultés du Sahel de se pencher plus attentivement sur la situation critique de nos pays, afin d'appuyer nos efforts pour le développement d'une coopération originale qui prendrait la forme d'un Fonds du Sahel, seul capable de nous garantir les ressources sûres et prévisibles sans lesquelles la planification du développement de nos économies restera un exercice périlleux et le présent sans avenir”.

207. Si nous avons été amenés à parler plus longuement du CILSS, c'est que la désertification et la sécheresse en particulier, et l'environnement international en général, sont les causes profondes de la situation économique critique en Afrique.

208. A l'instar du CILSS, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe ainsi que la création par six pays d'Afrique de l'Est d'un organe intergouvernemental chargé de lutter contre la sécheresse et la désertification illustrent la persistance de cette calamité et procèdent du souci des pays africains concernés d'unir leurs efforts et de coordonner leurs stratégies en vue d'actions efficaces et concertées.

209. Le CILSS, tout en se félicitant de ces initiatives, souhaite le développement d'une coopération Sud-Sud avec ces organismes précités et le renforcement de sa coopération avec le Maghreb, ébauchée à la conférence ministérielle⁷ de Dakar en juillet 1984. Dans cette coopération Sud-Sud, le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne pourrait ainsi jouer un important rôle de liaison.

210. Cependant, nous n'oublions pas que le Sahel est le pitoyable symbole du sous-développement, synonyme des pays soumis à de fortes pressions démographiques, et surtout à une faible croissance agricole. Le Sahel couvre une grande partie du continent africain en proie à des difficultés de tous genres.

211. L'Assemblée conviendra avec moi que la résolution de ces problèmes nécessite des ressources techniques et financières importantes. Certes, beaucoup d'efforts ont été fournis dans ce domaine, mais comme l'a dit le Directeur du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne ces ressources générales consenties sont à l'image des squelettes que l'on rencontre dans les zones frappées par la sécheresse et la désertification, d'où l'urgence d'avoir et de mettre en œuvre la volonté politique maintes fois affirmée dans nos différentes résolutions.

212. M. MORENO SALCEDO (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes confrontés à une crise qui pourrait bien dégénérer en un désastre aux proportions d'un cataclysme. Cette crise ne date pas d'hier. Il y a bien des années que nous sommes conscients des dangers potentiels que rencontre maintenant l'Afrique. A ce stade, il ne sert à rien de revenir sur les raisons ou les causes qui ont conduit à la crise actuelle. Nous en sommes tous pleinement conscients. L'heure n'est certes pas à la sagesse rétrospective.

213. C'est pourquoi nous tenons à rendre hommage au Secrétaire général pour son approche lucide du problème. Je me réfère en particulier à sa note [A/39/627], où il suggère, entre autres, que des mesures soient prises par l'Organisation des Nations Unies pour éviter une situation virtuellement désastreuse. Il suggère notamment, au paragraphe 12, "une intensification de nos efforts dans certains domaines spécifiques, ou le réaménagement de certaines priorités". Nous ne saurions trouver une approche plus logique et plus claire de la situation. Comme le Secrétaire général le souligne dans ce même paragraphe, ces actions "viseraient à des résultats rapides mais auraient pour objectif de fournir une base solide pour le développement à long terme".

214. Parmi les trois grands domaines où le Secrétaire général propose à l'Organisation des Nations Unies d'intensifier ses efforts, je voudrais mentionner celui où il est fait référence au soutien aux programmes nationaux de développement des ressources humaines.

215. Depuis de nombreuses années maintenant, mon gouvernement verse de modestes sommes, à la mesure de ses ressources limitées, à certains des pays africains les moins développés, gravement touchés par la crise actuelle. Ces contributions ont notamment pour objet d'aider à la mise en œuvre de leurs programmes nationaux de développement des ressources humaines. Plus récemment — en 1980 pour être précis —, mon gouvernement, en coopération avec l'ONUDI, a

organisé des cours de formation aux Philippines pour des ressortissants de pays en développement, en particulier des pays les moins développés. Ces cours de formation sont dispensés par le Conseil d'assistance technique des Philippines. Nous sommes heureux de constater que de nombreux bénéficiaires de ce programme sont originaires d'Afrique.

216. Au cours de ces deux derniers jours de débat sur la question dont nous sommes saisis, l'Assemblée a parlé à l'unisson. Ses membres ont très clairement manifesté leur inquiétude face à la situation économique critique en Afrique. Tout aussi évidents ont été les témoignages de leur volonté de participer à une action internationale concertée pour éviter le désastre. Les Philippines ont le privilège de s'associer à cette voix collective.

217. M. DINKA (Ethiopie) [*interprétation de l'anglais*] : Depuis plusieurs années, l'Afrique connaît une crise économique et sociale profonde qui a récemment atteint des proportions alarmantes et qui menace non seulement les perspectives de développement de l'Afrique, mais la survie de ses habitants.

218. La sécheresse prolongée qui a frappé, il y a une décennie, les pays du Sahel, s'étend maintenant aux deux tiers des pays du continent. La famine sans précédent dont sont victimes, à l'heure actuelle, quelque 150 millions de personnes en Afrique est due, dans une large mesure, à l'avancée toujours croissante du désert qui endommage chaque année des millions d'hectares de terres arables. En fait, la désertification est devenue l'un des phénomènes naturels les plus effrayants auquel le monde doit faire face aujourd'hui. Selon rapport récent du PNUE, depuis la Conférence des Nations Unies sur la désertification, tenue à Nairobi en 1977, le monde a chaque année perdu, de façon irrémédiable, six millions d'hectares de terres qui sont devenus des étendues désertiques, et il y a 21 autres millions d'hectares de terres stériles, c'est-à-dire de terres dont la fertilité est réduite à zéro. Cette évolution et ses conséquences catastrophiques ont directement pesé sur l'agriculture et sur la situation alimentaire du continent. En 10 ans, l'importation d'aliments a plus que triplé.

219. Comme les Etats Membres de l'Organisation le savent fort bien, mon pays, l'Ethiopie, est l'un des Etats africains qui ont été gravement touchés par la sécheresse et la désertification. La sécheresse que connaît l'Ethiopie, cette année, est l'une des plus graves de notre histoire. Six millions sept cent mille personnes, dont 47 p. 100 sont des enfants de moins de 14 ans, souffrent de la famine et de la malnutrition. Au cours de la saison des pluies, les précipitations ont diminué de 60 p. 100, voire de 100 p. 100 à certains endroits. On estime que les récoltes de cette année ne représenteront que 20 ou 30 p. 100 des récoltes normales. Outre l'aggravation d'une situation alimentaire déjà précaire, la sécheresse a décimé le bétail et d'autres ressources telles que le gros gibier et les oiseaux, bouleversant ainsi de façon négative tout le système écologique du pays.

220. Le Gouvernement éthiopien a fait et s'engage à continuer de faire tout son possible pour assumer ses responsabilités. Jusqu'à présent, le Gouvernement éthiopien a, compte tenu des faibles ressources dont il dispose, acheté 60 000 tonnes de céréales sur le marché intérieur pour les distribuer aux victimes de la

sécheresse. Des crédits supplémentaires sont prévus pour l'achat de 100 000 tonnes de céréales supplémentaires au marché international. En outre, le gouvernement a consacré des millions de dollars à la manutention portuaire et au transport intérieur pour l'acheminement de l'aide extérieure. Le gouvernement a également mis à la disposition de la Commission nationale de secours et de relèvement des camions et des avions civils et militaires et du personnel militaire pour permettre la distribution d'aliments et de médicaments. Afin de tenir compte des besoins immédiats et urgents des victimes de la sécheresse, le gouvernement a créé un comité de haut niveau composé de six ministres nantis des pleins pouvoirs pour mobiliser toutes nos ressources nationales où et quand cela est nécessaire.

221. S'il est plus que préoccupé par la situation d'urgence et la nécessité immédiate de fournir des secours, le Gouvernement éthiopien n'a pas pour autant oublié qu'il faut aussi des mesures à long terme. Il est en train de lancer une campagne nationale portant principalement sur le contrôle et la conservation de l'eau, la réinstallation, ainsi que sur l'utilisation de techniques agricoles simples mais modernes. Cette entreprise, dont l'objectif principal est l'autosuffisance alimentaire, est coordonnée par l'organe politique le plus élevé du pays.

222. Toutefois, il est évident que les conséquences dramatiques des caprices de la nature, auxquels le peuple éthiopien est confronté à l'heure actuelle, ont pris des proportions si catastrophiques que l'on ne saurait y remédier uniquement par des efforts nationaux. C'est en connaissance de cause qu'en Afrique nous procédons à la mise en place des conditions nécessaires pour qu'une action collective soit menée contre l'adversaire commun. A cet égard, j'ai le plaisir de mentionner que les six pays de l'Afrique de l'Est — Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda — sont convenus d'établir un organe intergouvernemental, comme l'a demandé l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 35/90 du 5 décembre 1980. Ce fait a été dûment communiqué au Secrétaire général et nous sommes sûrs que la communauté internationale apportera son appui à cet organe.

223. Les gouvernements africains ont à cœur de faire tout ce qui est en leur pouvoir, collectivement et individuellement, pour soulager ceux qui souffrent, arrêter l'avancée mortelle de la désertification et intensifier leurs efforts en matière de développement. Il faut cependant bien dire que, quels que soient les sacrifices que l'Afrique est prête à consentir, elle ne peut, à elle seule, faire face à cette situation sans précédent. La raison en est évidente : le fléchissement constant des recettes en devises que connaît le continent ne le lui permettrait tout simplement pas.

224. D'après le rapport de la CEA sur la situation économique et sociale du continent, la croissance annuelle globale du produit intérieur brut en Afrique a chuté brutalement, passant d'une moyenne de 4,6 p. 100 entre 1973 et 1980 à 1,3 p. 100 en 1980, à moins 2,7 p. 100 en 1981, pour être de zéro en 1982 et 0,1 p. 100 en 1983. Autrement dit, en 1978, 15 pays n'ont pas enregistré de croissance ou bien ont enregistré une croissance négative. Le nombre des Etats qui

ont subi cette expérience traumatisante est passé de 15 à 24 en 1981 pour atteindre le chiffre de 27 en 1982.

225. En outre, l'environnement économique extérieur défavorable des dernières années, qui s'est manifesté par l'effondrement des prix à l'exportation des principaux produits primaires, des termes de l'échange défavorables, des déficits de balance des paiements, le déclin de l'aide publique au développement et l'alourdissement du fardeau de la dette, a eu des conséquences néfastes sur le bien-être actuel des peuples africains ainsi que sur les perspectives d'avenir du développement.

226. L'environnement extérieur négatif et un climat défavorable se sont ainsi conjugués pour provoquer la crise actuelle. Lorsque l'on place tous ces éléments sous leur vrai jour, il n'est pas difficile de parvenir à la conclusion que la double gageure de la survie et du développement qui se pose aujourd'hui aux Africains est également un défi pour la communauté internationale tout entière. C'est pleinement consciente de ces faits que l'Afrique, une fois de plus, présente à la session actuelle de l'Assemblée générale, dans une déclaration concise, ses réflexions collectives qui sont bien fondées et mûrement pesées. Les débats de ces derniers jours nous donnent toute raison d'espérer que la réaction de la communauté internationale sera tangible, réelle et immédiate.

227. M. SOUDANI (Tunisie) : La délégation tunisienne se félicite des efforts méritoires déployés par les divers organes et organismes des Nations Unies qui ont eu le mérite de poursuivre opiniâtrement une tâche souvent ardue afin d'analyser les problèmes auxquels l'Afrique se heurte, d'en préciser les données et de dégager les remèdes adéquats. Elle souscrit entièrement à l'ensemble des dispositions contenues dans le rapport exhaustif du Secrétaire général [A/39/594], qui a eu raison de conclure en ces termes, "Il faudra maintenant passer de la réflexion à l'action concrète."

228. Cependant, saisissant l'occasion qui nous est fournie par ce débat, et dans l'espoir de contribuer à enrichir ce dernier alors qu'il est déjà très consistant, nous voudrions émettre deux observations.

229. Premièrement, nous nous plaçons dans une perspective à court terme, relative à la situation dans les zones critiques frappées par la sécheresse et la désertification. Nous constatons que les opérations et les projets destinés, au-delà des secours d'urgence et de la satisfaction des besoins immédiats en vivres, à étendre les zones cultivées grâce au développement et à la rénovation des systèmes d'irrigation, ainsi qu'à la fourniture des instruments de travail aux agriculteurs, ces opérations et ces projets ont été établis à des coûts souvent jugés élevés. Par exemple, il a été relevé que le forage d'un puits coûtait 5 millions de francs CFA, soit près de 10 000 dollars des Etats-Unis. L'explication en est que la conception et, en bonne partie, la réalisation de ces projets sont le fait d'experts et de techniciens non africains, rémunérés aux conditions que l'on sait, et que le matériel est acquis aux conditions du marché, c'est-à-dire largement rémunératrices, surtout en situation d'urgence.

230. C'est pourquoi il importe que l'aide dispensée dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et la désertification ne soit pas grevée de surcoûts qui aggravent son insuffisance, voire sa modicité. Il

importe qu'à cet effet les donateurs aussi bien que les bénéficiaires veillent à en tirer le meilleur rendement.

231. Deuxièmement, dans une perspective à long terme, nous pensons que les causes de la crise, brillamment analysées dans le rapport du Secrétaire général sous le titre "Principaux problèmes de politique sectorielle", [*ibid.*, par. 143 à 171] seraient perçues d'une façon fragmentaire si elles n'étaient pas situées dans le contexte de la coopération internationale qui a prévalu pendant les deux dernières décennies.

232. En effet, ce n'est pas le fait du hasard ou du choix exclusif des pays africains, pas plus que celui des pays en développement en général, que la production vivrière a été souvent négligée ou insuffisamment développée au profit d'une production agricole et industrielle orientée principalement vers l'exportation. L'essentiel de l'aide au développement, tant publique que privée, et la majeure partie des investissements d'origine étrangère ont eu pour objectif de favoriser ce type de production qui satisfaisait la demande de l'industrie des pays développés en produits de base, à l'état brut ou semi-finis.

233. Bien entendu, l'Afrique, comme tous les pays du Sud, en a tiré profit sur le plan du développement économique aussi bien que social et culturel. On a même parlé du "miracle" qui s'est produit dans certains pays.

234. Mais cette conception de la coopération internationale d'après guerre n'a pas tardé à montrer ses limites. La récession qui a atteint les pays développés, commanditaires en l'occurrence, a eu les graves conséquences sur l'économie des pays en développement, notamment africains, que tout le monde déplore, qui sont souvent considérées à tort comme le fruit d'une vision politique erronée, voire de l'absence de vision de la part de ces pays, mais qui sont, en réalité, les effets secondaires d'un système qui s'est imposé à eux et qui est arrivé à son terme.

235. Dans ces conditions, les actions que l'on préconise en vue du passage de la situation de crise au stade de la reconstruction et du développement ne nous paraissent à même d'atteindre pleinement leurs buts que si elles s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle conception globale de la coopération internationale succédant à celle qui a fait son temps. Pour sa part, la Tunisie croit que cette nouvelle conception devrait être fondée sur l'instauration de nouveaux rapports de complémentarité entre les pays, sur le plan bilatéral aussi bien que sur le plan multilatéral.

236. Cette complémentarité aurait deux points d'appui. Le premier serait constitué par une nouvelle division internationale du travail selon laquelle les secteurs d'activités économiques seraient répartis entre pays et groupes de pays, compte tenu des capacités et des aptitudes de chacun. L'Afrique a créé et développé, avec le soutien financier et technique de ses partenaires des pays développés, des cultures et des industries d'une qualité éprouvée. En contribuant à les renforcer par des flux financiers et un transfert de technologie accrus dans le cadre de projets communs et de *joint ventures*, ces pays auraient les bénéfices de produits à prix modérés obtenus au moyen d'une main-d'œuvre moins coûteuse. Renonçant délibérément à ces activités qu'ils continuent actuellement d'entretenir à coup de subventions coû-

teuses pour leurs contribuables et de mesures de protection douanières et autres qui portent préjudice au commerce international et provoquent le déséquilibre croissant des balances de paiements de leurs partenaires africains, les pays développés se consacraient alors à des activités rentables pour leurs économies, en particulier celles qui nécessitent un haut niveau de compétence technologique et des moyens financiers à leur portée.

237. Le second point d'appui de la nouvelle complémentarité souhaitée serait le développement de la coopération sous-régionale et intra-sous-régionale aussi bien entre pays africains et ceux d'autres régions avec lesquels ils ont des liens traditionnels tissés par la géographie et l'histoire ou qui ont atteint un stade similaire de développement. La mobilisation de leurs ressources naturelles, financières et techniques ainsi que de leurs marchés d'écoulement en faveur de projets communs réalisés dans le cadre de leurs priorités ne manquera pas d'avoir un effet bénéfique sur leurs capacités de développement.

238. Ainsi, les actions judicieuses préconisées seraient intégrées dans une stratégie globale sans laquelle des résultats partiels pourraient être obtenus sans pour autant que l'on ait éradiqué la crise qui, soulignons-le, affecte, bien qu'à des degrés divers, le nord autant que le sud du Sahara.

239. La Tunisie, pour sa part, a entamé la mise en œuvre de cette nouvelle conception. Au près de ses partenaires tant du Sud que du Nord, elle a entrepris des démarches pour leur expliquer son point de vue et les sensibiliser à cette nouvelle approche des relations de coopération. Elle est heureuse d'affirmer que ses démarches ont été jusqu'à présent couronnées de succès.

240. Avec les pays du Maghreb, des projets industriels communs ont été mis sur pied ou sont en voie de l'être. Avec les pays arabes du Golfe, des banques de développement d'importance ont été constituées. Ces banques ont pour mission non seulement d'identifier et de financer des projets installés dans notre pays mais aussi de servir de support à des actions de coopération à l'extérieur dans les secteurs d'activités où la Tunisie a acquis une expérience reconnue. C'est ainsi que, dans le domaine des industries chimiques, la Tunisie et le Koweït coopèrent avec la Turquie, la Roumanie et la République populaire de Chine à l'installation d'unités de production de dérivés de phosphates à partir de minerais tunisiens ou extraits dans ces pays et au moyen de la technologie tunisienne en la matière jointe aux capacités financières koweïtiennes. En Afrique — notre continent, je voudrais le rappeler à ceux qui ont tendance à en omettre le nord —, des techniciens tunisiens mettent leur savoir-faire à la disposition de plusieurs pays frères dans de nombreux secteurs d'activités agricoles et industrielles. Des projets communs y sont en gestation avec les concours financiers arabes, la Tunisie ayant fait de son engagement en faveur de la coopération afro-arabe l'un des axes de sa politique en matière de coopération.

241. Avec des firmes de France, de République fédérale d'Allemagne ainsi que de République démocratique allemande, des projets communs fonctionnent dans divers secteurs, en particulier celui des engins agricoles, de l'automobile et des petits métiers, sur la

base d'un financement commun et d'une commercialisation commune en Tunisie, dans ces pays et ailleurs.

242. Si nous nous sommes permis de citer l'exemple de la Tunisie, et nous sommes persuadés qu'il y en a d'autres, c'est pour montrer que la nouvelle conception des rapports de coopération internationale préconisée n'est ni théorique ni hors de notre portée. Pour la plupart de nos pays, aux économies assurément interdépendantes, frappés à des degrés divers par la crise, elle offre, à notre avis, un moyen efficace pour enrayer les méfaits et opérer un dépassement salutaire. Elle est seulement tributaire de notre volonté commune et de notre effort d'imagination. Elle suppose par ailleurs une confiance mutuelle inspirée par une gestion aussi rigoureuse que possible de nos ressources et par un esprit qui fasse prévaloir à tout moment l'entente sur la confrontation.

243. M. OSMAN (Somalie) [*interprétation de l'anglais*] : Mon pays, la Somalie, l'un des pays africains les moins avancés, connaît dans une certaine mesure chacun des effets néfastes qui ensemble constituent la crise économique de l'Afrique. Ma délégation est en conséquence très heureuse de voir que l'ampleur et l'intensité de cette crise grave sont maintenant largement reconnues. Nous sommes heureux également de constater que tous les intéressés sont décidés à coopérer afin de fournir une assistance et des secours immédiats aux millions de personnes menacées par la famine et à appuyer des mesures à long terme visant à restaurer la stabilité et le progrès économique en Afrique.

244. Le Secrétaire général a joué un rôle essentiel pour porter la crise africaine à la connaissance de la communauté internationale, et nous lui savons gré de ses efforts continus en faveur de solutions durables. Nous sommes heureux également que les donateurs traditionnels se soient offerts avec leur générosité coutumière pour aider à nourrir les affamés et que les institutions des Nations Unies les plus directement concernées mobilisent leurs ressources pour accorder une attention particulière à la situation en Afrique.

245. Comme je l'ai déjà dit, la Somalie, dans une grande mesure, constitue un microcosme de la crise économique africaine. A la fin des années 70, alors que nous nous efforcions de surmonter les ravages causés par la sécheresse cyclique, nous avons été frappés par les effets de la récession économique mondiale. Puis, conséquence des luttes pour l'autodétermination menées dans les régions voisines, nous avons accueilli une population de réfugiés qui pouvait alors être considérée comme la plus nombreuse du monde et demeure à ce jour la plus nombreuse de toute l'Afrique.

246. Actuellement, quelque 700 000 réfugiés sont accueillis en Somalie dans des camps officiels, alors qu'un nombre peut-être tout aussi important, répartis dans l'ensemble du pays, vivent de façon précaire. L'aide internationale permet de subvenir aux besoins essentiels des réfugiés des camps, mais la présence des deux groupes constitue un lourd fardeau pour notre économie déjà faible et notre infrastructure fragile; cette situation a également eu des effets préjudiciables sur le plan écologique.

247. La Somalie est actuellement touchée une fois encore par l'extension de la sécheresse catastrophique qui sévit dans différentes parties du continent africain,

alors même qu'elle doit accueillir une nouvelle vague de réfugiés en provenance de régions encore plus sérieusement atteintes. Les stocks alimentaires de nos camps de réfugiés s'amenuisent dangereusement et les rations ont dû être réduites en-deçà du niveau de survie. Les pays en développement, notamment les moins avancés, ne peuvent faire face à des crises aussi prolongées et répétées sans sombrer dans une situation désespérée.

248. Bien que la sécheresse actuelle constitue l'un des facteurs les plus dramatiques de la crise économique africaine, la situation critique que nous connaissons a des origines plus profondes et plus complexes. Etat donné qu'il est nécessaire de tirer les leçons du passé pour préparer efficacement l'avenir, il convient de rappeler que depuis de nombreuses années les pays en développement réclament une réforme des systèmes financiers et monétaires internationaux; de meilleurs termes de l'échange; la stabilité des prix des produits de base; l'ouverture de marchés pour leurs produits; une aide au développement accrue et soutenue et un allègement des dettes, lesquelles sont inhérentes à des facteurs extérieurs échappant à leur contrôle — facteurs tels que le coût de l'énergie, les taux d'intérêt élevés et l'inflation importée.

249. Malheureusement, le consensus sur un nouvel ordre économique international plus juste dégagé lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée s'est largement désintégré, et l'espoir de l'instauration d'un dialogue Nord-Sud ne s'est pas concrétisé. La récession globale a sévèrement touché l'Afrique, continent sur lequel se trouvent les pays du monde les plus pauvres. Cette récession a été en fait jugulée, mais les conséquences bénéfiques ne se sont pas encore fait sentir dans les pays sous-développés et économiquement démunis.

250. Les pays africains ne doivent pas non plus oublier leur propre part de responsabilité dans la crise actuelle. Le fait que l'on n'ait pas réussi à élaborer des plans de développement nationaux intégrés et globaux, que l'on n'ait pas utilisé au mieux les ressources de développement et que l'on ait négligé le secteur agricole a retardé les progrès du développement.

251. Actuellement, alors que la famine en Afrique n'est plus une abstraction mais un fait réel que l'on ne peut ignorer, nous devons nous demander comment redresser les erreurs du passé et comment aider l'Afrique — comme d'autres régions l'ont été — à surmonter les difficultés qu'elle connaît aujourd'hui et à s'engager fermement sur la voie du redressement économique. L'aide alimentaire destinée à ceux qui souffrent de la faim est certes une nécessité première immédiate, mais des mesures plus fondamentales doivent également être adoptées. Dans de nombreux pays, les infrastructures doivent être renforcées, notamment dans le domaine des transports, de façon que les projets de relèvement et de développement connexes puissent être menés à bien.

252. Dans une optique à long terme, des signes de progrès encourageants peuvent être constatés. Dans le Plan d'action de Lagos, les Etats africains ont déjà manifesté leur ferme détermination d'endosser la responsabilité première de leur propre développement. La nécessité d'une révision des stratégies économiques et de l'élaboration de plans de développement avec des objectifs et des priorités clairement

définis est largement reconnue. A cet égard, la communauté des donateurs a des responsabilités concomitantes. Les donateurs ont tendance à financer des projets qui répondent à leurs propres intérêts plutôt qu'aux besoins fondamentaux des pays concernés et cela a parfois nui au processus de développement. Il faut espérer que le nombre croissant de tables rondes permettra un plus grand réalisme dans la planification du développement et une meilleure intégration de l'aide bilatérale et multilatérale.

253. La disparité toujours plus grande entre les populations et l'approvisionnement en produits alimentaires ainsi que les problèmes de la balance des paiements causés par les importations croissantes d'aliments soulignent la nécessité d'accorder la plus haute priorité à l'agriculture. Dans de nombreux pays d'Afrique, une volonté politique se dégage à l'heure où des choix difficiles s'imposent pour arriver à modifier le rapport entre l'agriculture et les autres secteurs. A cet égard, nous appuyons fermement la proposition de la FAO selon laquelle les pays touchés devraient recevoir une aide spéciale destinée, à court terme, à l'approvisionnement en denrées alimentaires, tandis que les produits agricoles devraient bénéficier de prix permettant de stimuler la production agricole.

254. De vigoureux efforts sont actuellement entrepris en Afrique pour une meilleure gestion économique. Dans ce domaine et dans d'autres, il est urgent qu'une aide technique compétente soit accordée aux gouvernements pour leur permettre d'amorcer une politique de réforme.

255. Pour ce qui est des pressions extérieures sur les économies structurellement faibles des pays africains, il faut souligner que, sans un allègement de la dette, les gouvernements africains ne peuvent appuyer les programmes de base nécessaires à leur redressement. Des taux d'intérêt paralysants absorbent tout surplus et les gouvernements ne peuvent donc libérer totalement leur potentiel de ressources humaines grâce à l'éducation et la formation. Ils ne sont pas en mesure de développer la technique agricole, d'améliorer le niveau de santé ou de protéger l'environnement contre la désertification. Il est certain que l'allègement de la dette doit être considéré avec d'autres mesures d'aide officielle au moment de l'examen des besoins de développement global de chaque pays.

256. Autre exigence fondamentale : le montant de l'aide publique au développement doit être relevé à tout le moins à ses niveaux précédents. Malheureusement, l'aide officielle au développement n'a jamais été aussi limitée qu'en ces temps de crise économique en Afrique. Cela est peut-être dû à l'état de l'économie mondiale, mais ce sont les plus pauvres qui en subissent le plus les conséquences. Ma délégation se félicite notamment de la suggestion de la Banque mondiale selon laquelle des facilités particulières devraient être octroyées, en ce qui concerne l'aide fournie en dehors des programmes ordinaires des donateurs, afin que ces derniers puissent disposer d'une certaine liberté d'action. Les pays qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour réaliser des politiques de réformes dans le domaine du développement en tireraient grand bénéfice.

257. Il est évident que l'Afrique a besoin d'une aide massive pour surmonter ses problèmes, qui, s'ils n'étaient pas résolus, pourraient conduire à la désin-

tégration de la structure sociale et économique de nombre de sociétés africaines. Nous demandons une intervention rapide de la part des Etats susceptibles de contribuer à un effort de sauvetage. On a dit et redit que le monde développé agirait dans son intérêt bien compris en dispensant généreusement son aide sur les plans du développement et de la technique, en mettant fin au protectionnisme et en encourageant plus vigoureusement des termes d'échange favorables aux pays en développement. Cependant, il convient de répéter que ni les intérêts financiers et commerciaux de la communauté mondiale ni les espoirs en un monde plus stable ne sauraient être servis par un nouvel élargissement de l'écart entre les nations pauvres et les nations riches. Nous espérons qu'un nouvel effort de coopération entre les pays développés et les pays en développement pourra être réalisé. Nous sommes convaincus qu'un tel effort aurait des retombées bénéfiques pour tous les pays concernés, en particulier ceux du continent africain qui traversent une grave crise et doivent faire face à des besoins massifs.

258. M. ABULHASSAN (Koweït) [*interprétation de l'anglais*] : La préoccupation qu'inspire à la communauté internationale la situation économique critique en Afrique est une manifestation de la solidarité humaine. Les conditions de vie de millions de personnes en Afrique sont un sujet de vive inquiétude pour toute l'humanité. Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est la dimension tragique qu'a prise cette situation. Des millions de gens souffrent de la faim et de la malnutrition et sont déplacés. Tous les aspects de la vie sociale, politique et économique sont touchés. Cette tragédie, par-delà les frontières, est vécue dans des régions entières de l'Afrique, comme au Sahel et dans la corne de l'Afrique.

259. Les causes sous-jacentes de cette situation dramatique sont multiples. Elles sont à la fois actes de Dieu et actes de l'homme. Elles sont à la fois internes et externes. Cette situation s'explique par les effets conjugués de facteurs tels que la rareté des pluies et la déforestation; la politique de dépendance vis-à-vis de cultures rémunératrices et d'industrialisation ambitieuse; les circonstances comme la détérioration de l'environnement économique international se traduisant par des taux d'intérêt élevés, l'instabilité du système des prix des produits de base et le faible courant de l'aide.

260. La situation ne date pas d'hier. Elle était en gestation depuis assez longtemps. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport "Les causes de la crise sont anciennes et remontent à la période coloniale". [Voir A/39/594, par. 143.] Mais ce qui a exacerbé cette situation, c'est l'aggravation de la sécheresse et de la désertification dans plusieurs régions d'Afrique. Cette évolution, ajoutée aux piètres perspectives de voir la situation s'améliorer en 1984-1985 à en juger par les mauvaises récoltes attendues et par la nécessité de multiplier les importations, appelle une attention soutenue de notre part. Les difficultés sont immenses mais non pas insurmontables. Nous devons faire face à la situation, y remédier promptement et efficacement.

261. Ce qu'il faut, c'est une action concertée, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les pays africains seuls ne peuvent faire face à la situation et la communauté internationale ne peut pas agir sans être

guidée par les pays africains. La détermination des pays africains s'est manifestée dans le Plan d'action de Lagos adopté en 1980 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine et dans le Mémoire spécial sur la crise économique et sociale en Afrique adopté cette année par la Conférence des ministres de la CEA. Ils ont ainsi témoigné de leur volonté de réévaluer leurs priorités et de procéder à des réformes internes. Maintenant, la détermination manifestée par l'Assemblée complète cet engagement. La communauté internationale est appelée à parachever cet engagement, non pas par une simple expression de volonté politique résolue mais par des actes.

262. Il importe tout d'abord de résoudre le problème pressant de la survie. Dans ce contexte, nous estimons qu'une action coordonnée de secours doit prendre en considération à la fois les problèmes de transport, de conservation et de distribution et les besoins connexes en matière de santé, de nutrition et de bétail. L'autre aspect de la question que doit traiter la communauté internationale, c'est celui des besoins de structures ou encore de la nécessité d'un développement à long terme. S'attaquer au premier problème en l'absence d'un cadre précis d'action pour le second c'est garantir le retour de la crise. Il importe avant tout de définir des objectifs de développement qui tiennent compte des besoins et des priorités identifiés par les différents pays. La communauté internationale doit, entre autres mesures, s'attacher à stabiliser le prix des produits de base, sur une base rémunératrice, à accroître le financement à des conditions de faveur et les réformes concernant la dette.

263. Le Koweït est conscient des problèmes auxquels sont confrontés les pays africains. Depuis longtemps, nous participons activement aux programmes de secours et de développement sur le continent africain. Nos engagements sont antérieurs à l'apparition des situations de crise. Nous avons agi directement, sur une base bilatérale avec les pays bénéficiaires, ou bien collectivement par le truchement d'institutions telles que le Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ou bien régionalement grâce à des institutions créées depuis longtemps telles que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, ou bien multilatéralement grâce à des institutions spécialisées telles que le FIDA et le PAM.

264. Devant la crise actuelle, le Koweït a créé une commission mixte de secours, représentant tant le secteur public que le secteur privé afin, avant tout, de coordonner les opérations de secours. La Commission s'est réunie à la fin du mois d'octobre et a mis au point un programme préliminaire de secours. Des denrées alimentaires et des médicaments seront acheminés par avion vers les zones touchées. Des volontaires koweïtiens seront responsables de leur distribution à la population frappée. La commission de secours a également lancé un appel au public pour une aide en espèces, en denrées alimentaires et en médicaments. Une délégation représentant la commission a été chargée de procéder sur le terrain à une évaluation des zones affectées pour arrêter ensuite ses programmes.

265. Je voudrais conclure ma déclaration en donnant l'assurance que le Koweït continuera à honorer ses

engagements envers le double objectif de la survie et du développement de l'Afrique.

266. M. NGONDA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais commencer par rendre hommage au Secrétaire général, qui, au début de l'année, a pris l'initiative d'attirer l'attention internationale sur la situation économique critique que connaît l'Afrique au sud du Sahara. Je tiens également à dire combien ma délégation apprécie les efforts entrepris, en particulier par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et en général par les directeurs des autres organisations internationales, pour faire face à la crise d'une manière relativement positive.

267. Ceux qui ont pris la parole avant moi sur ce point de l'ordre du jour de l'Assemblée ont parlé avec beaucoup de compétence des causes générales et des solutions possibles de la crise. De plus, le Groupe des Etats africains a distribué un document définissant clairement, d'une part, les problèmes et, d'autre part, le genre d'action attendue de la communauté internationale. Aussi, limiterai-je essentiellement mes observations à la situation dans mon propre pays, la Zambie.

268. Bien que la Zambie connaisse, depuis ces trois dernières années, de longues périodes de sécheresse, ses problèmes économiques sont en général le résultat de forces extérieures cumulatives qui ont commencé avec la déclaration unilatérale d'indépendance de ce qui était à l'époque la colonie britannique de Rhodésie et est devenue la Zimbabwe indépendant.

269. La Zambie est un pays sans littoral et ses routes traditionnelles vers la mer et au-delà passent depuis toujours par le Zimbabwe à destination des ports du Mozambique et d'Afrique du Sud, et par le Zaïre, à destination des ports angolais. A la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie en 1965 et de l'intensification de la lutte armée en Angola, le Gouvernement de la République de Zambie n'avait pas d'autre choix que de réacheminer ses exportations et importations par les ports de l'Afrique de l'Est, de Dar es-Salaam, de Mtwara et de Mombasa. Ce changement sous-entendait l'acquisition de flottes de camions à remorque aussi bien que la construction d'une route tout temps vers la frontière tanzanienne, la mise en place d'un oléoduc de Dar es-Salaam en Tanzanie à Ndola en Zambie et l'édification d'une raffinerie au terminal. Ces projets n'étaient pas prévus dans les budgets et par conséquent leur financement exigeait l'abandon de projets dans d'autres secteurs de l'économie, y compris inévitablement dans l'agriculture.

270. Les problèmes économiques de la Zambie ont été ces derniers temps aggravés par d'autres facteurs économiques extérieurs. Le principal d'entre eux a été les termes défavorables de l'échange. Les prix du cuivre, notre principal produit d'exportation et notre première source de devises étrangères, ont baissé depuis près d'une décennie. Comme tous les autres pays en développement, la Zambie a très peu à dire en ce qui concerne les prix de ses exportations sur les marchés extérieurs, alors que les prix que nous payons pour nos importations de marchandises, de produits de consommation de base et de pétrole ne cessent d'augmenter.

271. Le Gouvernement et le peuple de la République de Zambie sont résolus à restructurer l'économie afin de satisfaire nos besoins essentiels. La Zambie, comme de nombreux autres pays de la sous-région, est dans l'ensemble bien dotée en ressources naturelles. Il y a suffisamment de terres arables et de pâturages. Il y a des forêts, des rivières et des lacs qui tous peuvent être économiquement exploités pour alimenter et abriter notre population. Ce qui fait défaut ce sont les ressources financières et, dans une certaine mesure, les connaissances nécessaires pour mettre en valeur nos ressources naturelles.

272. La plupart de nos rivières et de nos fleuves ne sont pas intarissables et ils sont donc à sec à certaines époques de l'année. En conséquence, nous sommes en train de construire des barrages sur la plupart d'entre eux pour conserver les eaux dans des bassins de réception. Ces eaux sont vitales pour l'irrigation et la vie animale dans la région. Afin de combattre la désertification, nous avons pris des mesures pour réduire l'abattage inutile des arbres et nous avons prévu de garder intactes des étendues de terres boisées. Des plans de reboisement ont également été mis en œuvre, les arbres étant alors plantés à des fins commerciales et industrielles.

273. Le développement de la pêche est un autre secteur dans lequel nous plaçons une particulière énergie. Notre peuple, en particulier les gens qui vivent le long des fleuves et des lacs, est encouragé à adopter des méthodes modernes de pêche et de conservation du poisson. En même temps, des efforts concrets sont entrepris pour améliorer la distribution et la commercialisation du poisson.

274. La plupart des régions d'Afrique australe ont de bons pâturages et une grande partie de la population possède du bétail. Toutefois, pour conserver les troupeaux traditionnels aux fins de production de viande de bœuf et de lait, il convient de fournir des services vétérinaires appropriés tels que les bains antiparasitaires et la vaccination ou les techniques de croisement.

275. Outre les ressources naturelles que j'ai mentionnées, l'Afrique australe dispose de vastes terres arables. Tous nos gouvernements donnent la priorité

au développement de l'agriculture. Nous le faisons non seulement parce que nous devons être autonomes en matière de production alimentaire, mais encore parce que nous sommes convaincus que l'agro-industrie, lorsqu'elle sera pleinement développée, nous permettra d'être exportateurs nets de produits alimentaires, et ainsi d'en tirer des devises étrangères. Cependant, nous continuons à nous heurter à des difficultés en essayant d'obtenir des moyens de base tels que des semences, des engrais, des pesticides, du matériel agricole et des installations de stockage.

276. Bien que les gouvernements africains aient reconnu depuis longtemps que la responsabilité première du développement de leurs économies leur incombe, nous avons besoin, ainsi que l'a souligné le ministre des affaires étrangères de la Zambie dans sa déclaration lors du débat général [11^e séance], de l'assistance de la communauté internationale pour atteindre nos objectifs de développement. Nous espérons que la communauté internationale sera plus généreuse que jusqu'à présent.

La séance est levée à 19 h 20.

NOTES

¹ A/38/493, annexe I.

² Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique, adopté par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à sa deuxième session extraordinaire, tenue à Lagos les 28 et 29 avril 1980.

³ E/1984/110, annexe.

⁴ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la désertification, Nairobi, 29 août-9 septembre 1977 (A/CONF.74/36), chap. I.*

⁵ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-neuvième session, Supplément n° 19*, première partie.

⁶ Adoptée à la onzième Conférence arabe au sommet, tenue à Amman en novembre 1980.

⁷ Conférence ministérielle pour une politique concertée de lutte contre la désertification dans les pays du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dans les pays du Maghreb et en Egypte et au Soudan, tenue à Dakar du 18 au 27 juillet 1984.